
BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 557 737

BIOGRAPHIE

COMPLÈTE

DES

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AVEC LEURS ADRESSES DANS PARIS.

Hors la République pas de salut!



Prix : 60 centimes.

PARIS

CHEZ A. RENÉ ET Cie, RUE DE SEINE, 32,

ET RUE OLIVIER, 6, AU PREMIER.

1848

BIOGRAPHIE

COMPLÈTE

DES

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AVEC LEURS ADRESSES DANS PARIS.

Hors la République pas de salut !



PARIS

CHEZ A. RENÉ ET Cie, RUE DE SEINE, 32,
ET RUE OLIVIER, 6.
1848

36 médecins nommés représentants du peuple
pour ces noms, abeille médicale, mai 1848.

PRÉFACE.

—

Nous sommes des républicains anciens, et nous n'en sommes pas plus fiers.

Nous tendons la main aux républicains du lendemain, leur demandant seulement d'être sincères.

Nous leur pardonnons de vouloir être plus républicains que nous, parce que nous trouvons qu'on ne peut l'être trop.

Nous déclarons aux Montagnards, chez lesquels nous avons d'excellents amis, que nous appuyons le mouvement républicain modéré parce qu'il est l'expression actuelle de l'opinion publique, et qu'ayant conquis la liberté absolue de réunion et de discussion, nous devons, eux et nous, en user pour faire prévaloir nos idées.

Nous demandons aux diverses nuances

du socialisme et du communisme de prêcher leurs doctrines, de les faire comprendre d'abord avant de penser à les imposer.

Enfin nous disons aux légitimistes et réactionnaires de ne pas prendre l'amour de l'ordre, le respect de la propriété et les manifestations qui en résultent, pour des symptômes qui leur seraient favorables : ce serait une erreur dont la guerre civile sortirait nécessairement. Le jour où le mot de régence serait prononcé, nous passerions aux Montagnards.

Le jour où l'indépendance de l'Assemblée nationale républicaine serait menacée, nous nous ferions tuer à sa porte.

Liberté, égalité, fraternité.

Vive la République !

C.P., H.A., J.B.

BIOGRAPHIE

COMPLÈTE

DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

AIN (9 représentants).

BAUCHARD, avocat à Bourg, depuis longtemps dans l'opposition. Ferme et sincère républicain.

REGEMBAL, ouvrier tailleur de pierre. Ferme et instruit, ce représentant vient à l'Assemblée défendre les intérêts des travailleurs.

CHARASSIN aîné, maire de Bourg ; républicain ferme, ancien et éclairé.

QUINET (Edgard), professeur au Collége de France, né à Charolles, célèbre par de beaux ouvrages, tels que : *Napoléon*, *Ahasvérus*, et par les persécutions qu'il essuya sous Louis-Philippe à cause des doctrines avancées qu'il professait au Collége de France. M. Quinet,

profond penseur et orateur distingué, avait sa place marquée d'avance à l'Assemblée.

TENDRET, avocat, membre du conseil d'arrondissement et maire de Billy sous Louis-Philippe; choix déplorable. D'un républicain de pareille étoffe à un réactionnaire il n'y a que l'épaisseur d'un cheveu.

BOUVET (Francisque), journaliste à Nantua, fonda *le Réveil de l'Ain*. Il eut à essuyer les persécutions du pouvoir, qui ne pouvait lui pardonner son opposition aussi constante que courageuse.

BODIN DE MONTRIBLOUT (ex-baron), très-riche propriétaire, légitimiste rallié, n'a dû sa nomination qu'à la coalition des conservateurs et des légitimistes.

CHAMPVANS (Guigne DE), parent et ami de M. de Lamartine, ancien rédacteur en chef du *Bien public*, journal fondé à Macon par M. de Lamartine; a toujours été dévoué aux principes démocratiques. Nommé, depuis le 24 février, commissaire du département de l'Ain à Bourg, il a su par son caractère doux et bienveillant se concilier l'estime et l'affection. Les habitants de l'Ain, en le nommant, ont répondu catégoriquement aux tracasseries que le citoyen Champvans a eu à essuyer de la part de son collègue Petetin.

MAISSIAT (Jacques), médecin, maire de Nantua sous le gouvernement déchu; homme ho-

norable, mais peu propre par ses principes politiques à venir organiser la République; mauvaise nomination.

AISNE (14 représentants).

Quinette, né en 1801. Fils du conventionnel de ce nom; combattant et décoré de Juillet; envoyé en 1835 à la Chambre, il a toujours voté avec fermeté et indépendance. C'est un homme d'une grande aptitude en matière de finances et d'administration.

Lherbette, né en 1791. Depuis 1831 député de Soissons à la Chambre, M. Lherbette était, avec M. Cormenin, le plus rude adversaire de la Liste civile et des apanages et dotations. Esprit vif, loyal, éclairé, infatigable, ce représentant a rendu des services dont le pays entier se souvient. Sa place était marquée d'avance à l'Assemblée constituante.

Baudelot, président du tribunal civil à Vervins; magistrat éclairé. Opinion modérée.

Barrot (Odilon), né à Villefort, département de la Lozère, le 19 juillet 1790. Son père fut membre de la Convention, du conseil des Cinq-Cents et du Corps législatif. Avant 1830, avocat à la Cour de cassation et membre de la fameuse société « Aide-toi, le Ciel t'aidera, » qui préparait la Révolution. Pendant les jour-

nées de Juillet, M. Barrot prit une part active à toutes les délibérations, malgré qu'il eût voulu jusqu'au dernier moment ne pas sortir de la légalité. Il contribua à cette époque de tous ses efforts à faire échouer l'établissement de la République. Chargé par le Gouvernement provisoire de conduire Charles X à Cherbourg, il fut nommé à son retour préfet de la Seine, et exerça cette charge pendant six mois. Il fut depuis, à la Chambre, le chef d'une petite église qui ne voulait pas cesser d'être possible et qui amoindrissait l'opposition nationale. Jusqu'à la dernière heure, M. Barrot est resté dans cette voie, et il allait être le ministre de la régence, lorsque le mouvement populaire qu'il avait provoqué sans en prévoir la portée est venu balayer pour toujours ses chimères constitutionnelles.

R NACHET, avocat général à la Cour de cassation depuis le 25 février ; homme d'opinion ferme et modérée. Ses profondes connaissances en législature seront très-utiles à l'Assemblée.

R VIVIEN, né en 1779. En 1830, avocat à la Cour royale de Paris ; nommé procureur général à Amiens, puis préfet de police, garde-des-sceaux dans le ministère du 1er mars, en 1843 conseiller d'Etat. Il est le bras droit du citoyen Thiers.

R DUFOUR (Théophile), présenté et appuyé

par le comité central de Paris. Républicain modéré.

Tillancourt (de), républicain ferme et modéré, membre du conseil général et maire de Montfaucon.

Lemaire, maire de Saint-Quentin, membre du conseil général; homme nouveau et ancien républicain.

Plocq, avocat à Soissons; commissaire du Gouvernement provisoire. Bon républicain.

Bauchart, de tout temps dans l'opposition; républicain de la nuance du *National*.

Desabes, ex-député, opposition de l'ancienne gauche; très-ferme et très-énergique.

Leproux (Jules), membre du conseil général pour Vervins; comme opinion, appartenant à la nuance du *National*.

Debrotonne, ex-député de l'opposition, propriétaire à Marles; énergique et ancien radical. Excellente nomination.

ALLIER (8 représentants).

Courtais (de), ancien officier supérieur, a remplacé en 1842 à la Chambre le regrettable M. Thouret. Le député Courtais a toujours siégé à l'extrême gauche; jeté un des premiers

dans la Révolution de février, il prit le commandement de la garde nationale où il a rendu des services. Nous croyons cependant que M. de Courtais manquait de notabilité et qu'il n'avait pas l'autorité suffisante pour un poste aussi élevé. M. de Courtais est aujourd'hui au fort de Vincennes par suite des événements du 15 mai.

TOURRET. Ancien député qui avait donné sa démission vers 1840 par ennui et dégoût. Economiste et agriculteur très-instruit, orateur habile et excellent patriote. Aujourd'hui ministre du commerce et de l'agriculture, où il doit faire beaucoup de bien.

BUREAUX DE PUZY, ancien préfet, ancien officier; député de Tarbes, puis de Gannat.

Ardent, courageux, incisif, toujours sur la brèche, il est un de ceux qui ont le plus contribué à dévoiler à la France les tendances contre-révolutionnaires du ministère Guizot.

TERRIER aîné, médecin; excellent patriote qui a toujours été dans l'opposition et suivra la ligne du *National*.

MATHÉ (Félix), commissaire du Gouvernement provisoire. Républicain de vieille date, a figuré parmi les accusés d'avril.

MADET (Charles), propriétaire agriculteur à Ygrande; ancien républicain.

Laussedat, docteur médecin à Moulins; appartient depuis longtemps au parti républicain.

Fargin-Fayolle aîné, de Lamay; a toujours lutté pour le triomphe des idées démocratiques.

BASSES-ALPES (4 représentants).

Leydet (le général), ancien député, questeur de la Chambre, a toujours voté avec la gauche.

Denoize (des Meez), notaire distingué et jouissant dans le département des Basses-Alpes de l'estime universelle.

Duchaffaut (de Digne), homme peu connu en politique, d'opinions modérées.

Chais (de Riez), membre du conseil général du département, président honoraire à l'ex-Cour royale de Lyon. Grand propriétaire.

HAUTES-ALPES (3 représentants).

Allier, statuaire, fils de l'ancien député patriote de ce nom, envoyé à la Chambre par le département des Hautes-Alpes, a toujours voté avec l'extrême gauche.

Bellegarde (Lafargue), propriétaire à Embrun, membre du conseil général; du parti rétrograde de l'assemblée.

Faure, avocat à Gap, très-ferme et très-éclairé, excellent républicain.

ARDÈCHE (9 représentants).

Valadier, maire de Valon, excellent, ancien et énergique républicain.

Champanet, docteur-médecin, ancien officier d'artillerie, homme instruit, patriote éminent. Républicain de la veille.

D'Hauteville, colonel du 3e régiment du génie, très-instruit, très-capable, et d'opinions modérées.

Chazalon, ingénieur hydrographe, aussi distingué par ses connaissances spéciales que par son ardent patriotisme.

Laurent, juge à Privas, commissaire du Gouvernement provisoire. Appartient au parti républicain avancé; très-capable.

Royol, président du tribunal civil de Tournon, porté à la représentation nationale par tous les comités républicains.

Rouveure, homme nouveau, arrivé à l'Assemblée sous le drapeau des républicains; nous le verrons à l'œuvre.

Sibour, prêtre dont on dit beaucoup de bien; mais rien qui permette de le classer comme opinion politique.

Mathieu, ancien député de l'Ardèche, président du tribunal civil de l'Argentière, nouveau dans les affaires publiques. Républicain modéré.

ARDENNES (8 représentants).

Payer, chef du cabinet de M. de Lamartine, homme qui jeune encore a su se distinguer par son talent et sa remarquable aptitude; républicain voulant l'ordre dans la liberté.

Talon, ancien élève de l'école Polytechnique, cultivateur. M. Talon est républicain, et par ses connaissances spéciales sera très-utile à l'Assemblée.

Blanchard, avocat remarquable du barreau de Sédan; indépendant, républicain modéré.

Ternaux (Mortimer), maître des requêtes au conseil d'Etat, député à la dernière Chambre, votait d'abord avec les ministres; rallié plus tard à l'opposition, il a depuis constamment et franchement voté avec elle.

Drapier, notaire à Sédan; doit sa nomination plutôt à sa grande expérience des affaires qu'à des opinions politiques bien tranchées.

Toupet, commandant de la garde nationale

de Givet, citoyen énergique, veut sincèrement la République et toutes ses conséquences.

Tranchart, président du tribunal de Vouziers, homme d'opinions très-modérées, indépendant par caractère et par sa position honorable.

Robert (Léon), fils de l'ancien député de ce nom, l'un des secrétaires de l'Assemblée. Républicain sincère et très-capable.

ARIÉGE (7 représentants).

Anglade (Clément), ancien député de l'opposition de gauche, très-capable et très-ancien défenseur des idées démocratiques.

Durrieu (Xavier), rédacteur en chef du *Courrier Français;* journaliste de l'opposition depuis longtemps, n'a pas toujours professé des opinions aussi avancées que celles qu'il émet depuis le 24 février.

Casse, avocat, porté par le comité central républicain ; pas orateur, mais bavard à faire déserter les comités.

Galy-Cazalat ; opinion modérée.

Darnaud, ancien député, de l'ancienne opposition.

Arnaud (Frédéric), avocat, homme de talent

et de cœur, républicain de la nuance du *National.*

Vignes (Théodore), avocat; toujours des avocats.

Aube (7 représentants).

Lignier, commissaire du Gouvernement provisoire, a su se concilier l'affection de ses administrés et assurer sa nomination à l'Assemblée; M. Lignier est un excellent patriote.

Millard (Auguste), enfant du pays, aux idées grandes et généreuses, aussi capable que modeste, sera une des gloires parlementaires de la Champagne.

Stourm, ancien député de l'Aube, né en 1799. Substitut, puis procureur du roi à Troyes, et ensuite substitut à Paris, M. Stourm est un ancien député de la gauche, ayant toujours voté avec elle, nous le reconnaissons volontiers; mais c'est en outre un habile faiseur d'affaires, engagé jusqu'aux oreilles dans les tripotages de chemins de fer. M. Stourm, oubliant qu'il était législateur, s'est préoccupé avant tout de ses affaires personnelles; les électeurs auraient dû l'y laisser tout entier.

A. Gayot, républicain ancien, homme de grande intelligence, chargé pendant longtemps

de fonctions gratuites, veut une protection efficace pour l'agriculture.

Delaporte, ancien pharmacien, homme d'un sens droit, a su mériter l'estime générale de ses concitoyens par ses honorables antécédents.

Gerdy (Pierre-Nicolas), né le 1er mai 1797 à Loches, département de l'Aube. Homme aussi éminent par ses talents comme médecin que par la noble indépendance de son caractère; étranger aux intrigues, il obtint tous ses grades au concours. C'est un esprit ferme, modéré et consciencieux. M. Gerdy est professeur à l'Ecole-de-Médecine.

Blavoyer. Ce citoyen, dont la profession de foi a évité soigneusement de prononcer le nom de République, a dû sa nomination à un concours de circonstances fâcheuses. Son premier devoir à l'Assemblée sera de s'expliquer plus franchement qu'il ne l'a fait.

AUDE (7 représentants).

Trinchant, avocat, commissaire de la République, homme nouveau et républicain ancien.

Sarrans jeune, homme de lettres, ancien rédacteur de *la Tribune*, auteur d'une *His-*

toire de Charles-Jean (Bernadotte). Appartient depuis longtemps au parti républicain.

Reynal fils, sous-commissaire du gouvernement; républicain énergique.

Barbès (Armand), condamné à mort à la suite de l'insurrection de mai 1839. M. Barbès est un républicain austère et de forte conviction, un homme d'action et d'un grand courage. En ce moment au fort de Vincennes, à la suite des événements du 15 mai.

Anduze-Faris, a été toute sa vie un ardent républicain et soutiendra avec énergie les conséquences politiques et sociales de la révolution de février.

Sollier (Marc), de Castelnaudary; propriétaire, appartient depuis longtemps au parti républicain.

Joly, fils du procureur général de Toulouse, républicain.

AVEYRON (10 représentants).

Grandet, avocat, membre du conseil municipal à Rhodez. Opinions politiques très-modérées.

Vezins (Vincent), ex-procureur du roi,

commissaire du Gouvernement provisoire à Milhau. Ancienne opposition.

Abbal, vicaire général à Rhodez; appartient au parti légitimiste. Homme éclairé et de progrès.

Affre, avocat à Rhodez, frère de feu Mgr. l'archevêque de Paris, homme qui ne manque pas d'un certain talent comme avocat, mais dont les opinions sont loin d'être républicaines.

Rodan, avocat; homme tout nouveau, tout à fait inconnu, et que nous désirons voir relever un peu la représentation de l'Aveyron, qui en a besoin.

Pradié (Pierre), âgé de 31 ans, auteur de plusieurs ouvrages, et notamment d'un *Essai sur l'Etre divin*, dont les journaux ont parlé, et qui a été traduit en allemand, a soutenu, sous le gouvernement déchu, le principe du suffrage universel, et toutes les libertés civiles et religieuses dans toute leur étendue. Il a défendu, notamment, la liberté d'association, mais en émettant le vœu de voir les associations religieuses se modifier de manière à se mettre en harmonie avec les idées du siècle et les aspirations de l'avenir. Il a encore soutenu, sous la dynastie déchue, et dans divers articles qu'il a publiés dans *l'Echo de l'Aveyron*, que le salut de la France dépen-

dait de la fusion de tous les partis pour substituer à leur politique celle de la justice.

En résumé, M. Pradié votera avec ceux qui ne séparent pas l'idée démocratique de l'idée religieuse. Il votera encore avec les socialistes à mesure que leurs idées deviendront réalisables.

Dalbis de la Salze, propriétaire; sans antécédents politiques; opinion douteuse.

Dubruel. Ce représentant a été élu comme républicain sincère, et jusqu'à présent son attitude à l'Assemblée nous permet d'assurer qu'il remplit en conscience le mandat confié par ses électeurs.

Vernhette. Pauvre nomination au point de vue politique; si vous voulez fonder la République, prenez des républicains!

Médal, fils aîné, propriétaire et cultivateur à Sonnac, appartient depuis longtemps au parti républicain, représentera les travailleurs de la campagne, dont on s'occupe trop peu, même depuis le 24 février.

BOUCHES-DU-RHONE (10 représ).

Barthélemy, maire de Marseille depuis la

révolution du 24 février ; pur, ancien et inébranlable républicain.

Ollivier (Démosthènes), né dans les Bouches-du-Rhône, habite Paris ; excellent, ancien et énergique républicain.

Rey (Alexandre), nommé à Marseille, rédacteur très-inconnu du *National*, a rempli plusieurs missions depuis le 24 février.

Berryer (Pierre-Antoine), naquit à Paris le 4 janvier 1790 et débuta au barreau de Paris en 1814. Le plus grand orateur de France depuis Mirabeau. L'alliance de la légitimité et de la liberté a été le rêve de toute sa vie. Opposé aux réactions de 1815, il a depuis lutté de tout son énergique talent pour arracher les proscrits à l'échafaud. M. Berryer assistait son père et M. Dupin dans la défense de Ney. Quoique légitimiste, M. Berryer est presque toujours resté dans l'opposition sous la Restauration ; depuis 1830 il n'en est plus sorti. Par ses instincts, par les élans de son patriotisme, M. Berryer est bien plus un tribun du peuple qu'un défenseur de la monarchie. Sa haute raison reconnaîtra l'impossibilité absolue de toute restauration, et il sera une des colonnes de la nouvelle République.

Sauvaire Barthélemy, ex-pair de France, légitimiste.

Astoin, portefaix, poëte-écrivain à Marseille, a su, par la seule force de sa volonté, développer

par l'instruction son intelligence remarquable. Il sera auprès de l'Assemblée l'interprète éclairé des besoins de la classe ouvrière.

LABOULIE, avocat légitimiste, homme de talent, qui, rallié franchement à la République, pourrait rendre de grands services.

POUJOULAT, âgé de 56 ans, ancien rédacteur de *la Quotidienne*, et collaborateur de M. Michaud pour la publication de l'*Histoire des Croisades* et du *Voyage en Orient*. Penseur et écrivain distingué, M. Poujoulat appartient au parti légitimiste.

REYBAUD (Louis), élu à Marseille en remplacement de Lacordaire. Ecrivain distingué ; auteur des *Etudes sur les Réformateurs contemporains*, de *Jérôme Paturot*, etc. Républicain modéré.

PASCAL (d'Aix), rédacteur de l'*Ere nouvelle*; homme nouveau, républicain capable et avancé.

CALVADOS (12 représentants).

DESLONGRAIS, né en 1796. Maire de Vire, député à la dernière Chambre. Financier distingué, a toujours voté avec l'opposition.

BELLENCONTRE, colonel d'artillerie retraité ; homme instruit et capable, depuis longtemps dans l'opposition et républicain.

Lebarillier, cultivateur et propriétaire aux Bizets; agronome très-instruit, appartient au parti républicain.

Demortraux, président du tribunal civil de Lizieux, adversaire décidé de l'ex-ministre Guizot; excellent patriote de la nuance du *National*.

Besnard (Charles), sous-commissaire du Gouvernement provisoire à Vire; très-énergique, capable et consciencieux républicain.

Durand, maire de Caen; homme très-honorable; appartenant au parti républicain modéré.

Marie (Auguste), négociant à Caen, porté sur toutes les listes des comités républicains, mais tout à fait inconnu en dehors du département.

Douesnel, ancien procureur du roi; très-pauvre nomination.

Person, propriétaire cultivateur à Gray; appartient à l'ancienne opposition; opinion républicaine.

Desclais (l'abbé), homme d'un rare mérite, dont la profession de foi est un type d'élévation, de patriotisme et de charité chrétienne. Excellente nomination. Il serait à souhaiter que tous les membres du clergé élus lui ressemblassent.

Hervieux, propriétaire, homme nouveau, à idées très-modérées.

Lemonnier, ouvrier serrurier à Falaise.

CANTAL (7 représentants).

Delzons (Amédée), avocat à Aurillac, depuis longtemps dans l'opposition ; républicain ferme et modéré.

Parieu fils, avocat, docteur en droit ; homme entièrement nouveau dans la politique, appartient au parti républicain.

Murat-Sistrières, ancien officier d'artillerie, et comme quelques autres de ses collègues du Cantal, homme nouveau ; on nous indique ce représentant comme d'opinion très-modérée.

Daude, avocat à Saint-Claude, membre du conseil général ; opinions politiques modérées ; les représentants de ce département ont le grand mérite à nos yeux de remplacer plusieurs des plus impurs satisfaits.

Teillard-Latérisse, médecin à Murat et maire depuis la révolution de Février ; M. Teillard est depuis longtemps connu par son patriotisme et ses convictions républicaines.

Richard, médecin à Saint-Flour, a toujours

suivi la ligne politique du *National;* excellent et ancien républicain.

Durrieu (Paulin), commissaire du Gouvernement provisoire à Mauriac, républicain ancien, porté par tous les comités.

CHARENTE (9 représentants).

Planat, membre du conseil municipal de Cognac. Nous avons pris connaissance, avec toute impartialité, d'une discussion entre ce candidat et des journaux de la localité; il s'agissait de fournitures de blé et de troix-six, et nous avons trouvé que M. Planat s'en tirait fort mal. En politique, ce représentant n'est ni républicain, ni régence, ni légitimiste, il est marchand de blé.

Garnier de Laboissière, ancien député de Confolens; ancienne opposition.

Hennessy (Auguste), membre du conseil général, votait contre l'opposition; mauvaise nomination.

Girardin (Ernest), député de Ruffec avant et depuis 1830, siégeait à côté de Dupont de l'Eure; sa fermeté, son indépendance, l'ont recommandé aux électeurs du suffrage universel comme aux électeurs du privilége.

Babaud-Laribière, journaliste, commissaire

du Gouvernement provisoire dans la Charente; appartient à l'opinion démocratique. Orateur, esprit très-clair, logique; un des hommes les plus goûtés de l'Assemblée.

Pougears, avocat à Confolens, homme de talent et d'opinions républicaines modérées.

Rateau, avocat à Bordeaux, promet un orateur à l'Assemblée; opinion modérée.

Mathieu-Bodet, avocat, membre du conseil général de la Charente; républicain modéré.

Lavallée, sous-commissaire du Gouvernement provisoire à Ruffec; porté par plusieurs comités républicains et appartenant depuis longtemps à l'opinion représentée par le *National*.

CHARENTE-INFÉRIEURE (12 rep.).

Renou de Ballon, ex-député et commissaire du Gouvernement, votait à la Chambre avec l'extrême gauche; républicain ferme et modéré.

Bonaparte (Louis), démissionnaire. Elu en remplacement de M. Bethmont.

Baroche, avocat à la Cour d'appel de Paris, bâtonnier de l'ordre et ex-député à la dernière Chambre. M. Baroche appartenait à la gauche Barrot; c'est un homme de talent et de convic-

tions sincères ; nous ne doutons pas qu'en homme de cœur et d'intelligence il n'appuie de tous ses efforts le gouvernement républicain.

GAUDIN, avocat, homme de lettres et journaliste, rédacteur de *l'Union de Saintes*, vient représenter dans l'Assemblée les principes démocratiques qu'il prêche depuis longtemps; excellente nomination.

DUFAURE, ancien député, ancien ministre, l'un des chefs du centre gauche; homme de talent, orateur habile, politique timide et irrésolu.

BRARD, docteur en médecine, homme aussi savant que désintéressé, bien connu dans tout le département pour ses idées démocratiques.

TARGET (Léon), ouvrier au Port de Rochefort, homme de grande intelligence ; sa nomination est un hommage rendu à la classe ouvrière et au travail.

DEBAIN, ancien ouvrier, maintenant chef d'institution ; M. Debain, porté par le comité central de Paris, est un excellent républicain.

AUDRY DE PUYRAVEAU, propriétaire à Rochefort ; en 1822, envoyé à la Chambre des députés par les électeurs libéraux de cet arrondissement, siégea à l'extrême gauche ; en 1830, il paya de sa personne et de sa fortune, et se montra toujours depuis sincère et énergique défenseur des intérêts du peuple. En

1835, condamné par la Chambre des pairs, quoique député, à un mois de prison et 200 fr. d'amende pour avoir signé la lettre aux accusés d'avril, ses électeurs, moins fermes que lui, ne le renvoyèrent pas à la Chambre. Si le courage, les plus nobles, les plus inébranlables convictions sont des titres pour représenter ses concitoyens, sa place était marquée d'avance à la nouvelle Assemblée.

Dupont, ancien avocat à Paris et maintenant agriculteur à Bussac. Le nom de M. Dupont a retenti dans toutes les luttes des républicains contre le dernier gouvernement. M. Dupont est un homme d'un grand talent, un habile et énergique orateur, qui a toujours appartenu de cœur et d'âme au parti républicain.

Coutenceau, meunier et agriculteur, porté par tous les comités de l'opinion avancée; excellent républicain.

Dargenteuil, médecin à Saintes, homme distingué, dont le patriotisme éclairé et ancien égale le désintéressement.

CHER (7 représentants).

Bidault, avocat à Saint-Amand, un des hommes les plus sincères et les plus fermes du parti républicain.

Pyat (Félix), homme de lettres, auteur de

drames populaires. Ses ouvrages respirent cette pure ardeur pour le bien, cette ferveur d'esprit qui caractérise l'auteur.

Homme de talent, de cœur et de conviction, il était digne d'aller s'asseoir à l'Assemblée nationale.

Duvergier de Hauranne, né en 1798, député de Sancerre. D'abord ami de M. Guizot, il avait soutenu les divers ministères du gouvernement déchu ; mais les mauvaises tendances du pouvoir se manifestant de plus en plus, M. Duvergier entra dans l'opposition, pour n'en plus sortir. Il fit partie de la première coalition, et fut, comme bien d'autres à cette époque, la dupe de M. Guizot, auquel il ne pardonna pas. M. Duvergier voulait le gouvernement parlementaire dans toute sa sincérité, et il fit à ce gouvernement de roués et de corrupteurs, qu'il a aidé à renverser, une guerre acharnée et implacable. Il était le principal organisateur des banquets qui ont fini comme chacun sait. Peu propre à fonder la République.

Vogué (ex-marquis de), grand propriétaire et grand légitimiste.

Poil-Desgranges, commandant de la garde nationale de Bourges ; excellent patriote et pur républicain, l'a emporté sur les longs discours et les intrigues de toutes couleurs du citoyen Michel (de Bourges).

Duplan, avocat, commissaire du Gouverne-

ment; un de ceux qui ont le plus honorablement rempli leur mission; appartient au parti républicain.

Bouzique, avocat, maire à Bourges; républicain ferme et éprouvé.

CORRÈZE (8 représentants).

Latrade (Louis), ancien élève de l'Ecole polytechnique, rédacteur du *National*. Républicain politique.

Madesclaire, commandant de la garde nationale à Tulle, excellent et énergique patriote: bonne nomination.

Bourzat, avocat à Brives; sincère et ancien républicain, un des bons choix de la Corrèze.

Teniez, avocat, sans antécédents politiques connus.

Favart, avocat, maire de la ville de Tulle, nommé par le dernier gouvernement et consacré par le nouveau; M. Favart est un homme éclairé et d'opinions modérées.

Dubousquet-Laborderie, ancien sous-préfet. Les candidats républicains les plus modérés ont échoué devant d'anciens fonctionnaires, très-honorables, nous le croyons, mais dont la place n'était pas à l'Assemblée. Nous faisons des vœux pour que l'instruction publique soit largement développée en France, en commen-

çant par la Corrèze ; ce département en a grand besoin.

Lebraly, ancien sous-préfet. (*Voyez la notice Dubousquet-Laborderie.*)

Ceyras. Opinions et capacités inconnues.

CORSE (6 représentants).

Bonaparte (Pierre), fils de Lucien, instruit et capable, digne fils de son père, s'est toujours montré ardent ami de la liberté et du progrès. Pierre Bonaparte a témoigné de son respect et de son amour pour la République, et fait ainsi acte de bon citoyen.

Bonaparte (Napoléon), fils de Jérôme. Nous devons rendre la justice à ce représentant que, si, pendant un long séjour à l'étranger, sa conduite n'a pas toujours été aussi digne que l'exigeait le nom illustre qu'il porte, il n'a jamais rien fait qui puisse porter aucun ombrage à la liberté. Elu par le département de la Corse, il a été admis comme représentant, malgré la loi d'exclusion qui pesait sur sa famille. Il reste à ce représentant à prouver par son dévouement et son amour de l'égalité qu'il est l'ami de la démocratie.

Conti, membre du conseil général et ex-procureur général près la Cour d'appel de Bastia après le 24 février ; homme de talent et sincèrement républicain.

Piétri, commissaire du gouvernement provisoire en Corse ; homme de talent, de conviction, et républicain avancé.

Casa-Bianca (Xavier), avocat à Bastia, et signalé comme un partisan dévoué de la famille Bonaparte.

Bonaparte (Louis), trois fois élu : à Paris, à Auxerre et à La Rochelle. Sa démission a été acceptée le 16 juin ; il vient d'être élu de nouveau en Corse. Fils de la reine Hortense, petit-fils de Joséphine et neveu de Napoléon, il aurait pu occuper en France un rang élevé s'il s'était trouvé à la hauteur du nom qu'il porte, et s'il avait compris son temps et son pays. Mais son équipée de Strasbourg, celle de Boulogne, y compris l'aigle apprivoisé, son enrôlement dans les constables de Londres, et par-dessus tout sa manie permanente de se poser en prétendant, en ont fait un personnage ridicule qui deviendrait odieux s'il osait encore une fois essayer de s'imposer.

COTE-D'OR (10 représentants).

Monnet, ancien notaire à Dijon, connu pour ses idées libérales bien avant 1830. Ami de Prieur (de la Côte-d'Or), qui lui inspira ses principes républicains, élu chef de bataillon dans la garde nationale dijonnaise, il fit au dernier gouvernement une énergique opposition.

MAIRE, négociant à Montbard, membre du conseil général, citoyen très-recommandable, dont les opinions bien connues depuis longtemps répondent de ses actes à l'Assemblée nationale.

MAUGUIN, né en 1785 ; connu par ses succès oratoires au barreau et à la tribune. En 1831, il fut un des chefs de l'opposition lors de ses attaques passionnées contre Casimir Périer. Depuis cette époque son importance à la Chambre ne fit que décroître et il faut attribuer la perte de son influence autant à des raisons toutes particulières qu'à des motifs politiques. M. Mauguin est un homme fini et qui a fait son temps ; la France n'a rien à gagner à choisir de tels hommes pour représentants.

GODARD-POUSSIGNOL, membre du Conseil général de la Côte-d'Or, a donné depuis longtemps des preuves de ses opinions démocratiques en combattant constamment dans les rangs de l'opposition.

MAGNIN-PHILIPPON, riche propriétaire de Dijon ; a été constamment dans les rangs de l'opposition.

DEMONTRY (James). Dévoué dès sa jeunesse aux idées libérales les plus avancées, opposé dès le principe au gouvernement de Juillet, membre de la Société des Droits de l'homme, M. Demontry était le chef du parti vraiment républicain à Dijon. Nommé par le Gouvernement commissaire du département de la Côte-

d'Or ; homme à principes exaltés, mais consciencieux et honnête.

Bougueret (Édouard), propriétaire à Voulaines, près Châtillon-sur-Seine, membre du conseil général. Homme politique nouveau, très-honorable et d'une capacité incontestable.

Maréchal, ancien substitut du procureur du roi à Dijon, destitué pour ses opinions démocratiques. C'est un homme éclairé, ferme et modéré.

Joigneaux, publiciste et agronome distingué, fondateur du journal *la Revue de la Côte-d'Or*, et plus tard rédacteur du *Châtillonnais*. Nommé, après le 24 février, sous-commissaire de l'arrondissement de Châtillon, M. Joigneaux est un républicain sincère, qui sera spécialement utile dans la question de l'organisation du travail.

Pernette, élu en remplacement de Lamartine, ancien procureur du roi, destitué pour son opinion libérale, appartenant à l'ancienne opposition radicale : très-bonne nomination.

COTES-DU-NORD (16 représentants).

Morliery, médecin, commissaire du Gouvernement provisoire, ancien et énergique républicain.

Perret, maire de Gounay. Opinion libérale.

Carré (Félix), propriétaire, ancien maître de forges, républicain.

Trévenenc fils (Henry de), propriétaire, appartient au parti républicain.

Glais-Bizoin, né en 1799, député de Loudéac à la dernière Chambre, ancien journaliste, adversaire énergique des abus ; toujours sur la brèche, aucune considération ne l'arrêtait lorsqu'il s'agissait de remplir un devoir. Par sa fermeté, son ardeur, son indépendance, il a rendu au pays les plus grands services. Sa place était marquée d'avance dans la nouvelle Assemblée.

Loyer, notaire à Glomel, membre du conseil général, un des plus savants notaires de France; Opinion libérale.

Legorrec, avocat, maire de Pontrieux, ex-député des Côtes-du-Nord, patriote éclairé, votait avec l'extrême gauche.

Tassel, député à la dernière législature ; a fait au gouvernement déchu une énergique opposition et s'est engagé à aider de toutes ses forces à la constitution inébranlable d'une République démocratique.

Depasse, maire à Lannion; homme très-honorable, caractère indépendant, opinion libérale.

SIMON (Jules), professeur de philosophie à Paris, homme qui jeune encore occupe un rang distingué comme penseur et comme publiciste. Il n'échoua aux dernières élections de Lannion, où il était déjà porté par l'opposition, que de très-peu de voix. Il serait à désirer que tous les choix fussent aussi bons que celui de M. Simon.

LEDRU, sous-commissaire du Gouvernement à Lannion; peu connu jusqu'à ce jour, mais homme de conviction et de talent qui saura se faire une place à l'Assemblée.

MARIE, armateur, depuis longtemps dans l'opposition libérale, homme ferme et capable, républicain modéré.

HOVENAGLE, avocat à Saint-Brieuc, homme très-honorable. Opinion libérale modérée.

MICHEL, propriétaire; indépendance de caractère, opinions républicaines modérées.

RACINET, médecin à Cyran; homme d'un caractère faible, opinion libérale.

DENIS, maire de Plerin, appartient au parti légitimiste.

CREUSE (7 représentants).

FAYOLLE (Edmond), avocat. Ce représen-

tant paraît tout à fait inconnu, même de ses électeurs.

GUISARD, docteur-médecin à Guéret, commissaire du Gouvernement provisoire depuis la révolution, présenté par le comité central républicain.

LEYRAUD, né en 1786, ancien membre de la Chambre des représentants (1815), président de la société « *Aide-toi, etc.*, » fit partie des 221. Toute sa vie il a attaqué les abus et s'est toujours conduit avec désintéressement et intégrité.

LECLERC (Félix), premier commissaire du Gouvernement provisoire et depuis démissionnaire, appartient au parti républicain modéré.

SALLANDROUZE, ex-député conservateur de la dernière Chambre, assez clairvoyant cependant pour s'être rangé dans les derniers temps parmi ceux qu'on appelait *les conservateurs progressistes*.

M. Sallandrouze est de ceux que nous n'aurions pas voulu voir revenir sur le tapis.

SAINT-HORRENT (de), avocat, maire de la Cellette, membre du conseil de la Creuse ; ancien député de l'ancienne opposition.

LASSARRE, ex-procureur du roi, et par conséquent républicain du lendemain, homme progressif à idées très-modérées.

DORDOGNE (13 représentants).

Dezeimeris, médecin à Paris ; ancien député de la Dordogne. M. Dezeimeris, agriculteur et savant distingué, votait constamment avec l'extrême gauche.

Dusollier, ex-député de la minorité; a toujours voté avec indépendance, mais est peu connu.

Mie (Auguste), né à Périgueux le 18 octobre 1801. Ex-imprimeur à Paris, et l'un des plus intrépides combattants de Juillet, M. Mie a sacrifié sa fortune à ses convictions républicaines. Au mépris de toutes les lois, il a été odieusement spolié par M. Thiers, alors ministre, qui lui a retiré son brevet d'imprimeur. Ce représentant doit être classé parmi les républicains politiques.

Dupont, homme de lettres et journaliste ; sentinelle avancée de l'opinion publique, ce représentant a défendu dans la presse les idées démocratiques ; sa nomination est la récompense des services rendus au pays.

Lacrouzille (Amédée), médecin, porté par l'un des comités républicains ; opinions avancées et ancienne opposition.

Taillefer, médecin, député à la dernière Chambre ; il a toujours voté contre le minis-

tère Guizot; c'est un homme ferme et consciencieux.

Groslier-Desbrousses, avocat, républicain de l'école de Carrel.

Savy, avocat, membre du conseil général de la Dordogne, appartenait à l'ancienne opposition libérale.

Goubie, homme tout à fait nouveau et désigné comme républicain modéré.

Barailler, homme nouveau dans les affaires publiques et qui appartient à l'opinion républicaine démocratique.

Delbetz, médecin, républicain.

Ducluzeau, ancien député de l'opposition dans les Chambres de la monarchie.

Chavoix, médecin à Excideuil, membre du conseil général; opinion politique très-modérée.

DOUBS (7 représentants).

Demesmay, ancien député du Doubs, négociant à Pontarlier. Député honnête, laborieux; auteur de la proposition votée par la dernière Chambre pour la réduction de l'impôt sur le sel. M. Demesmay avait travaillé pour le peu-

ple, qui s'en est souvenu et l'a envoyé à la nouvelle Assemblée.

Convers, ancien député de l'opposition, a loyalement rempli son mandat dans les dernières Chambres.

Tanchard, sous-commissaire du Gouvernement, citoyen connu depuis longtemps par ses opinions patriotiques, a su remplir son difficile mandat avec zèle et dévouement.

Mauvais (Victor), né dans le département du Doubs, membre de l'Institut, appartient à l'école politique de François Arago.

Baraguay-d'Hilliers, général de division, a servi sous l'Empire, la Restauration, et depuis en Afrique; président du club de la rue de Poitiers et l'un des chefs du parti réactionnaire.

Bixio, homme remarquable par ses connaissances spéciales de chimie agricole et publiciste très-distingué. Le Gouvernement provisoire a fait un heureux choix en le nommant son envoyé à Turin. Gravement blessé sur les barricades pendant les journées de juin 1848.

Montalembert (ex-pair); ultra-catholique, homme d'une grande indépendance de caractère, orateur ardent et passionné, que nous voyons sans peine arriver à la Constituante, non point à cause de ses opinions politiques ou

religieuses, mais comme le représentant le plus éminent du catholicisme en France.

DROME (8 représentants).

Bonjean, avocat à la Cour de cassation, inconnu jusqu'à ce jour comme personnage politique, l'un des hommes les plus distingués du barreau.

Mathieu, publiciste à Romans, s'est attaché depuis longtemps à faire triompher les idées libérales ; homme de talent et consciencieux.

Sauteyra, agent d'assurances ; républicain. Nous désirons qu'il serve mieux la République que les compagnies qui l'ont employé. Sous-commissaire à Montélimart.

Bajard, propriétaire et docteur en médecine à Donnat ; citoyen honorable et connu par son dévoûment aux intérêts populaires.

Rey, membre du conseil général, maire de Saillant, républicain modéré.

Curnier, ex-commissaire du Gouvernement provisoire à Valence, ancien républicain que la population de Valence a vu quitter ses fonctions avec peine ; le département en le nommant lui a témoigné toute son estime.

Morin fils, propriétaire à Dieu-le-Fit, mem-

bre du conseil d'arrondissement, homme politique inconnu, d'opinions très-modérées.

BELIN, avocat, citoyen honorable qui soutiendra avec fermeté les idées républicaines modérées.

EURE (11 représentants).

DUPONT DE L'EURE (Jacques-Charles), né au Neubourg, en Normandie, le 27 février 1767. Reçu avocat en 1789, au Parlement de Normandie; nommé plus tard maire de sa commune, il montra dès lors des opinions républicaines très-avancées qu'il n'abandonna jamais depuis. Tour à tour membre du Conseil des Cinq-cents, du Corps législatif et de la Chambre des députés, officier de la Légion-d'Honneur, Dupont de l'Eure montra toujours sous la République, comme sous le Consulat et l'Empire, comme sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, cette même droiture, cette même intégrité, qui lui ont valu le surnom d'Aristide de la tribune française. Nommé en 1817 député d'Evreux, il prit place dès lors à l'extrême gauche, place qu'il n'a point désertée depuis, et opposa toujours la plus énergique résistance aux tendances rétroactives du gouvernement de la Restauration. La révolution de 1848 le trouva encore membre de la Chambre des députés; il n'hésita pas, malgré

ses quatre-vingts ans, à accepter une place au Gouvernement provisoire, dont la présidence lui fut offerte, et à vouer à sa patrie et à la République les derniers jours d'une vie qui leur fut tout entière consacrée.

Demante, nommé en remplacement de Garnier-Pagès. M. Demante est un homme nouveau; le seul titre que nous lui connaissions est la recommandation du vertueux Dupont (de l'Eure); c'est beaucoup, et nous espérons que le nouveau représentant la justifiera.

Legendre, ancien député, commissaire général du Gouvernement provisoire dans le département de l'Eure. Homme éclairé, indépendant, et que le dernier gouvernement, au moyen de la fraude et de la corruption, avait écarté de la députation. M. Legendre, dont le nom seul commandait la confiance, a parfaitement rempli sa mission de commissaire général.

Picard, sous-commissaire du Gouvernement dans l'Eure; républicain de vieille roche, capable, et qui a rempli avec zèle la mission qui lui a été confiée.

Dumans. Tout à fait nouveau, et que nous croyons républicain.

Canel, administrateur provisoire de l'arrondissement de Pont-Audemer. Appartient au parti républicain.

Alcan, professeur au Conservatoire des arts et métiers, depuis longtemps dans le parti radical. Excellent républicain.

Sevestre (P.), sans antécédents politiques connus, mais, depuis l'ouverture de l'Assemblée, un des réactionnaires les plus ardents; homme médiocre, au surplus, et peu dangereux. C'est par erreur que ce représentant avait été désigné comme républicain.

Davy, commissaire du Gouvernement provisoire dans le département de l'Eure. Ancien et énergique républicain.

Langlois, anciennement dans l'opposition radicale.

Montreuil (de). Appartient au parti républicain. Homme très-capable.

EURE-ET-LOIR (7 représentants).

Marescal, avocat et riche propriétaire, a été nommé commissaire dans le département, où son caractère bien connu d'ancienne opposition modérée lui a concilié l'estime générale de ses concitoyens.

Raimbault, ancien député d'Eure-et-Loir; opposition.

Subervie, général de division, né à Lec-

toure (Gers), en 1772. Parti comme volontaire dans l'armée des Pyrénées, il a fait toutes les campagnes de la République et de l'Empire, où il a gagné tous ses grades. Il assistait à la bataille de Waterloo en qualité de général de division. Persécuté pendant tout le temps de la Restauration, il prit une part active à la révolution de Juillet, et, dès le 29, commandait la 1re division militaire, d'où il se retira au bout de quinze jours, voyant au profit de qui on l'avait escamotée. Nommé la même année député de Lectoure, il n'a cessé d'agir et de voter avec les membres de l'extrême gauche. Au 24 février il se mit avec joie à la tête du ministère de la guerre, et quelques jours après fut nommé à la chancellerie de la Légion-d'Honneur; elle ne pouvait être confiée à des mains plus pures et plus dignes jusqu'à sa suppression, qui ne peut tarder.

Barthélemy, conseiller à la Cour de Poitiers. Opinions politiques modérées, ferme et ancienne opposition.

Lebreton (Eugène-Casimir), général de brigade et questeur de l'Assemblée nationale depuis la mort du général Négrier. Né en 1791, d'une famille de laboureurs de la Beauce; engagé volontaire en 1813, a fait les campagnes de 1813 et 1814; attaché comme rapporteur au conseil de guerre de Paris en 1828 et 1829, les journaux de cette époque citèrent souvent ses réquisitoires, empreints de patriotisme et

d'idées vraiment libérales; employé en 1830, lors des troubles de la Bretagne, comme chef de bataillon au 53e de ligne, sa modération et sa fermeté lui méritèrent tous les suffrages. Plus tard il a servi avec distinction en Afrique.

Arrivé à l'Assemblée nationale, le général Lebreton s'est rangé du côté modéré de l'Assemblée, et son amendement en faveur du prince de Joinville, lors de la loi de bannissement, lui a aliéné la confiance des républicains.

Trousseau, médecin de talent, mais appartenant notoirement depuis longtemps au parti ministériel. Mauvaise nomination.

Isambert, né en 1792, à Aulnay (Eure-et-Loir), s'adonna de bonne heure à l'étude du droit. Avocat à la Cour de cassation dont il devint membre plus tard, il rendit de grands services à la cause nationale. Jusqu'en 1848 il se maintint dans l'opposition, mais son influence à la Chambre était devenue presque nulle dans les derniers temps.

FINISTÈRE (15 représentants).

Quatrebarbes, ex-député de la droite dans la dernière Chambre et représentant du parti catholique et des légitimistes. Ce représentant est un homme de talent et de conciliation.

Graveran (Joseph-Marie), né le 16 mars 1793, ci-devant curé de Saint-Louis à Brest;

prélat très-honorable, d'une haute réputation et extrêmement populaire.

Rossel (Victor), magasinier de la marine à Brest, nommé comme ouvrier; homme très-estimé comme comptable et travailleur.

Découvrant, maire de Morlaix, avocat porté par le clergé, opinion libérale cependant.

Lebreton (Louis), de Châteaulin, patriote très-ferme.

Brunel, président du tribunal civil; homme excentrique et pas du tout républicain. Mauvaise nomination. A eu cependant déjà le talent d'égayer l'Assemblée.

Kerssauson, homme nouveau, que ses votes feront mieux connaître que ses antécédents.

Lacrosse, né en 1794, est le fils de l'amiral de ce nom. Ardent patriote; pour son opposition vive, éclairée, au dernier gouvernement, M. Lacrosse a mérité toutes les sympathies du parti national. Ce représentant connaît spécialement les détails de l'administration de la marine et se trouve ainsi appelé à rendre de grands services.

Tassel, avocat, homme très-capable, républicain avancé.

Fauveau, ingénieur du génie maritime, un des officiers les plus éminents de ce corps. A

toujours eu des principes démocratiques et une grande indépendance.

Keranflech, ex-procureur du roi, destitué; caractère faible, légitimiste.

Fournas (de), grand propriétaire, ancien officier des gardes du corps de Charles X. Esprit étroit, homme honorable, viveur et légitimiste.

Mèges (James), tout à fait inconnu.

Rivérieux (Emile), propriétaire. S'est distingué à l'Assemblée par son ardeur réactionnaire.

Soubigou, riche paysan de la basse-Bretagne. Revêtu du costume pittoresque de sa province, il attirait les regards de l'Assemblée et du public les premiers jours de la réunion de l'Assemblée.

GARD (10 représentants).

Teulon (Emile), conseiller à la Cour royale de Nîmes. Ancien député et commissaire du Gouvernement provisoire dans le département du Gard, M. Teulon a siégé à l'extrême gauche de la Chambre. Eclairé, ferme, indépendant, aujourd'hui que le moment est venu d'appliquer les doctrines républicaines, les électeurs ne pouvaient faire un meilleur choix.

Favant, chef de bataillon, a toujours professé des opinions avancées. C'est un homme rude et énergique, et un franc républicain.

Béchard (Ferdinand), ex-député, avocat à Paris, représentait à la dernière Chambre le parti légitimiste.

Larcy (de), ancien député, légitimiste très-prononcé ; il sera curieux de voir l'attitude des hommes de cette opinion à l'Assemblée nationale.

Demians, avocat général à Nismes, appartient au parti modéré.

Roux-Carbonnel, homme honorable, inconnu en politique jusqu'à ce jour, a des affinités avec le parti légitimiste.

Reboul (Jean), né à Nîmes le 23 janvier 1796. Boulanger. Connu par des poésies remarquables, M. Reboul est, en politique, un homme nouveau ; nous le jugerons à l'œuvre.

Carme de La Bruguière, homme très-indépendant par position, riche propriétaire, appartient au parti légitimiste.

Bousquet, ancien député de l'extrême gauche, a toujours soutenu par ses votes les opinions libérales ; c'est une des nominations les meilleures du département.

Chapot, avocat au Vigan, homme de talent, inconnu jusqu'à présent dans le monde politique. Attendons-le à l'œuvre.

HAUTE-GARONNE (12 représentants).

Pagès (de l'Ariége). M. Pagès résume tout ce qu'on peut attendre d'un républicain ferme et éclairé; écrivain, magistrat et financier distingué, toujours fidèle à ses anciennes convictions, la dernière Chambre le vit avec satisfaction rentrer dans son sein.

Joly, ancien républicain, ancien procureur général, ancien député, commissaire du Gouvernement provisoire à Toulouse. Patriote éprouvé, indépendant, orateur ordinaire.

Marrast (Armand), né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) en 1799. Comme rédacteur en chef de *la Tribune*, impliqué dans le procès d'avril et condamné par la Cour des pairs qu'il avait bravée tant de fois, Marrast, pendant et depuis son exil, a lutté sans désemparer contre le gouvernement de Louis-Philippe. Rédacteur en chef du *National*, à son retour d'Angleterre, il a chaque jour porté au système de fraude et de corruption des coups dont il ne devait pas se relever. Il faudrait relire chaque numéro du *National* pour voir tout ce qui a été dépensé dans cette lutte d'esprit, de bon goût, de verve et de talent. Au 24 février M. Marrast n'avait pas d'égal comme écrivain politique et comme publiciste. Entré au Gouvernement provisoire pendant la lutte, il avait d'abord accepté par dévouement

la liquidation de la liste civile ; Garnier-Pagès entrant aux finances, Marrast l'a remplacé à la mairie de Paris et il a fait preuve dans ce poste difficile d'une prudence, d'une présence d'esprit et d'un courage au-dessus de nos éloges. Marrast depuis le 24 février s'est montré homme d'Etat et tout à fait à la hauteur de sa mission. Il vient de quitter la mairie de Paris et d'être élu président de l'Assemblée.

Dabeaux, avocat à Saint-Gaudens. Homme nouveau et inconnu. A son arrivée à l'Assemblée, ce représentant s'est montré défenseur énergique des principes démocratiques. Le présent promet pour l'avenir, et nous sommes heureux de lui rendre justice.

Arnoult (Gatien), professeur de philosophie, homme de science et de mérite, appartient depuis longtemps au parti républicain.

Calès, médecin à Villefranche ; ancien et énergique républicain, homme capable, instruit et qui se fera remarquer dans l'Assemblée.

Pegon-Ogier, cultivateur, très-éclairé et trés-ancien républicain ; très-bonne nomination.

Mulé, négociant, membre de la commission municipale ; ancien et énergique républicain, homme de convictions fortes et inébranlables.

Malbois, propriétaire, appartient au parti républicain modéré.

Rémusat (Charles de), né en 1797. Petit-

fils de Lafayette et neveu de Casimir Périer. Doctrinaire d'abord, il suivit ses amis dans le centre gauche. Ministre du 1er mars, il est rentré dans l'opposition à la chute de ce ministère. Esprit éminent, écrivain distingué, politique timide, M. de Rémusat était un des membres les plus justement honorés de la dernière Chambre.

Azerm, propriétaire, très-ancien et ardent républicain.

l'Espinasse (de), lieutenant-colonel en disponibilité; ex-député de l'ex-Chambre, où il était envoyé par le parti légitimiste, M. de l'Espinasse n'en votait pas moins de temps à autre pour les ministres. Espérons que ce représentant, qui s'arrangeait pour être bien avec Henri V et Louis-Philippe, voudra bien aussi faire quelque chose pour la République. Déplorables nominations que ces vieux lambeaux de tous les régimes!

GERS (8 représentants).

Gavarret, avocat de Condom, ancien député de l'opposition.

Rousseau (Alem), avocat distingué du barreau d'Auch; dévoué aux idées démocratiques; connu par sa plaidoierie dans l'affaire de Mme Lacoste.

De Pannat, ex-député, ex-préfet, avait été nommé par les légitimistes, auxquels il a manqué de parole pour voter avec les ministres de Louis-Philippe. Ce représentant n'apporte à l'Assemblée nationale ni talent ni considération politique.

Aylies, conseiller à la Cour royale depuis 1830, ancien député de l'opposition, n'a pas fait partie de la dernière Chambre. C'est un homme consciencieux qui n'a jamais dévié de ses principes libéraux.

David, avocat et riche propriétaire à Auch, âgé de cinquante-deux ans.

Gounon, entièrement nouveau dans les affaires publiques, d'opinions républicaines modérées.

Boubée (Théodore), pharmacien à Auch, plus connu par son célèbre sirop pour la goutte que par ses travaux politiques.

Carbonneau (Achille), avocat à Lectoure, membre du conseil général du Gers, homme qui ne manque pas d'un certain talent de praticien, mais dont il est trop disposé à s'exagérer l'importance.

GIRONDE (15 représentants).

Thiers.

(*Voir la Seine-Inférieure.*)

Billaudel, ancien député et maire de Bordeaux; homme très-honorable et depuis longtemps dans l'opposition. Républicain ancien.

Lubbert, capitaine de navire, homme capable, à idées modérées, qui représentera à l'Assemblée les intérêts du commerce extérieur; du reste, homme inconnu en politique.

Richier. Encore une triste nomination, car e citoyen Richier était aux dernières élections le courtier électoral de M. Roul, qui lui avait promis, comme échange de bons procédés, sa succession électorale *in partibus.* Il y a loin de lui à un républicain.

Ducos (Théodore), député de la Gironde à la dernière Chambre, orateur élégant et toujours écouté, financier, économiste; il possède sur le commerce intérieur et extérieur les connaissances les plus étendues.

Servières, membre du conseil général; républicain fort douteux, car son élection n'est due qu'au concours des ex-satisfaits et des légitimistes. Il est de l'étoffe dont on fait les réactionnaires.

Lagarde. Homme qui n'est pas de taille à faire un homme politique. Ancien centre gau-

che ; le plus avocat des avocats de la Gironde, et réactionnaire prononcé.

Denjoy, légitimiste, ancien sous-préfet de Lesparre, a soutenu avec acharnement, aux dernières élections, le candidat de M. Duchâtel ; le 29 février, il disait, en donnant sa démission, qu'il ne croyait pas que le moment fût venu de fonder la République en France. Voilà pourtant les républicains que l'on envoie à la Chambre. O Gascons !

Simiot, membre du conseil municipal de Bordeaux depuis sept ans, républicain dévoué, homme de talent et de probité.

Hovyn Tranchère, 32 ans, un peu économiste, un peu homme de lettres, un peu agriculteur, mais pas du tout républicain.

Delisle, inconnu comme homme politique.

De Sèze (Aurélien), fils ou neveu du défenseur de Louis XVI ; avocat, orateur éminent, appartient au parti légitimiste.

Larrieu (Amédée), propriétaire, homme nouveau, très-modéré.

Thomas (Clément), âgé de 39 ans, ex-maréchal-des-logis chef au 9me cuirassiers, et nommé après la révolution de Février colonel de la 2me légion de la garde nationale de Paris.

C'est un républicain énergique qui a figuré à la tête des accusés de la catégorie de Lunéville, dans le procès d'avril, où il s'est fait remarquer par le courage de sa contenance. M. Clément Thomas a vigoureusement protesté, à la séance du 15 mai, au moment où le citoyen Blanqui parlait des *meurtres* de Rouen. Nommé le lendemain commandant en chef de la garde nationale de Paris, il n'a pu rester à la hauteur de cette position et s'est vu obligé de donner sa démission. Le vendredi 23 juin, Clément Thomas, malgré sa démission, a cru devoir au moment du danger, reprendre le commandement de la garde nationale; mais il a reçu presque aussitôt deux blessures qui l'ont mis hors de combat, et qui, malgré leur gravité, lui permettront cependant de reparaître bientôt à l'Assemblée.

Feuillade-Chauvin, ancien député de Libourne, a souvent et énergiquement protesté dans les Chambres de la monarchie contre les corrupteurs et les corrompus. Fermeté, indépendance de caractère; c'est une excellente nomination.

HÉRAULT (10 représentants).

Jean-André, maire actuel de Lodève, s'est prononcé, depuis son arrivée à l'Assemblée, pour les idées rétrogrades.

Reboul-Coste, connu depuis longtemps dans les luttes du radicalisme contre le gouvernement disparu en février; républicain modéré.

Charamaule, avocat, ancien député de l'opposition; votait avec l'extrême gauche; mais plus que tiède républicain depuis son arrivée à l'Assemblée.

Renouvier (Jules), fils de l'ancien député de l'opposition. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Renouvier se livra avec ardeur aux études philosophiques et publia plusieurs ouvrages très-estimés. C'est un homme aussi modeste que savant, très-capable de résoudre les questions sociales qui se présenteront à l'Assemblée. Le Gouvernement provisoire a fait preuve de tact en nommant M. Renouvier commissaire dans le département de l'Hérault.

Vidal, négociant de Pézenas, membre du conseil d'arrondissement. Appartient au parti républicain.

Carion-Nisas, ex-commissaire du Gouvernement, a rivalisé de zèle et de patriotisme avec ses collègues, et a généreusement refusé tout traitement.

Leyssac, nommé à Montpellier en remplacement du représentant légitimiste M. de Larcy. Procureur général à Montpellier après le 24 février, M. Leyssac est un magistrat éclairé et un républicain sincère et ancien.

Brives, négociant, sous-commissaire du Gouvernement de la République dans le département, et l'un de ceux qui ont le plus honorablement rempli leur mission. Esprit libéral et très-éclairé, franchement et depuis longtemps républicain.

Bertrand aîné, docteur-médecin; très-ferme, énergique et ancien républicain.

Cazelle (Brutus), de Montpellier, appartient au parti républicain.

ILLE-ET-VILAINE (14 représentants).

Legraverend, ex-député de Rennes, consciencieux, ferme, éclairé, a toujours voté avec l'opposition.

Bertin, ex-sous-préfet à Fougères, sous Louis-Philippe. Que dire d'un pareil choix, si ce n'est qu'il est affligeant pour tous les vrais républicains?

Meaulle, élu à Rennes en remplacement de M. de Lamartine; ce représentant, depuis longtemps dans l'opposition, peut être classé comme républicain modéré.

Marion (Louis), propriétaire à Fougeray, membre du conseil d'arrondissement de Redon, homme politique inconnu, mais qui pos-

sède une grande influence dans son département.

FRESNEAU (Armand), fils du dernier préfet de la Corse, destitué par le Gouvernement provisoire. Ce représentant se destinait à la diplomatie ; porté en première ligne sur la liste de Monseigneur l'évêque, dont il était le candidat favori, il vient à l'Assemblée représenter le clergé du Finistère.

JOUIN (Pierre), avocat, était connu avant le 24 février pour avoir des opinions avancées, et peut être considéré comme un sincère républicain.

TREDERN, propriétaire, membre du conseil municipal de Rennes. Opinion libérale très-modérée.

KERDREN, âgé de quarante ans, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Opinion légitimiste.

GARNIER-CERDAULT, capitaine d'artillerie, décoré de Juillet, d'une famille légitimiste, d'opinions libérales et avancées, et d'une grande indépendance.

LEGEARD-DE-LA-DIRIAYS, président de chambre à la Cour de Rennes ; conservateur avant la révolution de Février, ardent catholique.

BIDARD, avocat et professeur à la Faculté de droit. Etait en lutte ouverte avec le mi-

nistre Salvandy. Homme très-honorable, opinion libérale modérée.

Dandigné de la Chasse, ex-député de Montfort, était un très-énergique adversaire de la politique de corruption et d'abaissement ; opinion légitimiste.

Roux-Lavergne, professeur d'histoire et de philosophie à Rennes. Homme éminent, très-instruit, à principes religieux et d'une grande indépendance.

Rabuan (Paul) ; ce représentant avait il y a deux ans des opinions de gauche, mais il s'est marié et a pris des opinions de droite ; comme il est jeune encore, les différents partis peuvent légitimement espérer de le posséder tour à tour.

INDRE (7 représentants).

Charlemagne (Edmond), ancien député de l'opposition, a toujours été un soutien dévoué des intérêts démocratiques ; républicain modéré.

Bertrand (Henri), capitaine d'artillerie, nommé tout récemment aide-de-camp du ministre de la guerre, fils de l'illustre général Bertrand.

Bethmont, âgé de 48 ans, avocat à la Cour

d'appel de Paris, et l'un des membres les plus distingués et les plus honorables du barreau de Paris. D'une éloquence douce, d'un caractère ferme et modéré, M. Bethmont commande l'estime et la sympathie. D'abord député de Paris, puis de La Rochelle, il était à la dernière Chambre l'un des membres de l'opposition la plus décidée. Jeté par la Révolution de 1848 au ministère du commerce, il a accepté, par dévouement, un poste étranger à ses travaux et à ses habitudes. Appelé plus tard au ministère de la justice en remplacement de M. Crémieux, il a été forcé par l'état de sa santé de donner sa démission.

Delavau, ex-député de La Châtre, de l'ancienne opposition, mais qui avait grand soin de ne guère se compromettre; opinion très-faible, médiocre sous tous les rapports. Mauvaise nomination.

Fleury, avocat, commissaire du Gouvernement provisoire dans l'Indre, de l'ancienne opposition radicale.

Rollinat, avocat, opinion politique très-modérée.

Grillon (Eugène), ancienne opinion centre gauche; nomination assez médiocre.

INDRE-ET-LOIRE (8 représentants).

Crémieux (Isaac-Adolphe), né le 30 avril

1796. Avocat à la Cour d'appel; député de Chinon à la dernière Chambre; la révolution de Février l'a porté au Gouvernement provisoire et au ministère de la justice. Nous ne cachons pas que cette nomination a soulevé nos répugnances. M. Crémieux est un avocat de talent, dont l'opposition aux idées rétrogrades est ancienne; mais c'est aussi, et avant tout, un homme d'argent. Nous n'insistons pas parce qu'il nous est pénible de blâmer et aussi parce que M. Crémieux a rendu des services à la cause nationale. Les débats sur l'accusation du citoyen Louis Blanc ont forcé M. Crémieux à se démettre de son ministère.

Julien, maire de la ville de Tours; a donné de nombreuses preuves de son patriotisme éclairé; républicain modéré.

Bacot (César), ancien député d'Indre-et-Loire, vétéran de l'opposition; homme instruit et l'un des plus énergiques défenseurs des libertés nationales : le département d'Indre-et-Loire ne pouvait faire un meilleur choix.

Taschereau (Jules), ancien député, appartenant au parti radical; esprit distingué et caractère très-ferme.

Fouqueteau, avocat, homme nouveau annoncé comme un orateur, mais qu'il faut attendre à la tribune; républicain modéré.

Gouin, ex-député de Tours, ancien banquier. Toujours de l'opposition pendant sa

longue carrière politique, M. Gouin est un financier instruit, capable, et qui rendra de précieux services dans la nouvelle Assemblée.

JULLIEN, ouvrier mécanicien, esprit lucide et distingué.

LUMINAIS, ancien député de Nantes, et de l'opposition la plus avancée; excellent patriote, et qui doit être un bon républicain.

ISÈRE (15 représentants).

SAINT-ROMME, avocat; républicain de vieille date, défenseur des accusés d'avril. Nommé par le Gouvernement provisoire procureur général à Grenoble; très-instruit, très-capable.

FARCONNET, maire de Grenoble depuis la révolution du 24 février, et qui, bien avant l'avénement de la République, appartenait au parti républicain.

MARION, ancien député de l'Isère et conseiller à la Cour d'appel. Député indépendant qui avait loyalement rempli son mandat et auquel il était juste d'en confier un nouveau.

TRANCHAND, président du tribunal civil de Bourgoing, magistrat intègre et éclairé, a toujours appartenu au parti démocratique.

BERTHOLON (César), homme de lettres, journaliste, rédacteur du journal *le Censeur*, républicain ancien et éprouvé.

CRÉPU, journaliste, rédacteur du journal *le Patriote des Alpes*, dans lequel il a défendu avec énergie la cause du progrès et des libertés publiques.

BRILLÈRE, avocat à Grenoble; républicain comme tous les membres de la patriotique représentation de l'Isère.

FROUSSARD (J.-B.), commissaire du gouvernement de la République dans l'Isère; il a rempli avec fermeté et modération sa patriotique mission; ce représentant appartient depuis longtemps au parti républicain.

BLANC (Alphonse), ouvrier mécanicien, intelligence élevée, homme de cœur et franc républicain.

CHOLLAT, major général de la garde nationale de Lyon, nne des notabilités de l'ancien parti républicain.

CLÉMENT (Auguste), avocat à Grenoble; homme de talent qui promet un orateur distingué; excellent républicain.

REPELLIN, avocat, appartient au parti républicain.

DURAND-SAVOYAT, propriétaire agriculteur; ancien et pur républicain.

ROUZAT, républicain.

RENAUD, ouvrier ferblantier, républicain pur et ardent.

JURA (8 représentants).

Grevy, commissaire du Gouvernement provisoire, républicain de conviction, homme ferme et énergique qui s'est loyalement acquitté de son mandat temporaire. Ancien inspecteur divisionnaire.

Cordier, ancien inspecteur divisionnaire, ancien député de Lons-le-Saulnier. Ferme, inébranlable dans ses convictions, M. Cordier a toujours voté avec l'extrême gauche.

Chevassu, maire de Poligny, homme politique nouveau, connu depuis longtemps dans son département par ses idées démocratiques modérées et fermes.

Valette, professeur de droit à la Faculté de Paris. Nous félicitons les habitants du Jura de cette nomination, qui assure à l'Assemblée nationale le patriotique concours et les lumières toutes spéciales d'un homme aussi distingué.

Tamisier, capitaine d'artillerie, ancien élève de l'Ecole polytechnique; c'est un républicain fervent, homme remarquable par ses connaissances spéciales, qui a autant à cœur la liberté que l'indépendance de la patrie.

Huot, avocat de talent du barreau de Dôle, arrive à l'Assemblée nationale sous d'honorables antécédents politiques, que ses votes ne démentiront certainement pas.

Gréa, ancien député de l'opposition. Ses anciens votes indépendants répondent suffisamment de ceux à venir. C'est un républicain sincère, ami de l'ordre.

Jobez, membre du Conseil général, très-riche propriétaire. Nous nous étions trompés sur ce candidat en l'indiquant comme républicain; c'est, au contraire, un des membres les plus ardents du parti rétrograde de l'Assemblée.

LANDES (7 représentants).

Lefranc (Victor), commissaire du gouvernement de la République, homme de cœur et de talent; est républicain ancien.

Bastiat (Frédéric), homme de lettres, pu-publiciste et économiste, partisan du libre échange. Opinions avancées; homme de talent et d'avenir.

Turpin, membre du conseil général, ancien maire; appartient à l'opinion très-modérée.

Duclerc, ancien rédacteur du *National*, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances depuis la Révolution de février. M. Duclerc était un journaliste de talent, nous ne savons s'il suffit à son nouvel emploi, mais nous croyons que l'emploi lui suffit. *Le National* s'est élevé énergiquement et avec raison contre l'in-

troduction des fonctionnaires dans la Chambre sous le dernier règne. M. Duclerc aurait dû ne pas commencer par violer les principes proclamés si haut par lui et les siens. Nous comptons bien qu'une nouvelle législation exclûra les fonctionaires des Assemblées législatives et mettra un frein à des ambitions excessives.

Marrast (François), propriétaire, ancien militaire, a combattu pour la cause libérale dans l'Amérique du Sud ; depuis son retour il s'est occupé d'agriculture.

Duprat (Pascal), écrivain et publiciste distingué, l'un des rédacteurs de la *Revue indépendante ;* républicain socialiste.

Dampierre (de), propriétaire, homme nouveau et sans couleur politique prononcée.

LOIR-ET-CHER (6 représentants).

Ducoux, docteur-médecin, commissaire du gouvernement de la République, excellent et ancien républicain, vient d'être appelé à diriger la Préfecture de police.

Durand (de Romorantin), ancien avoué à Romorantin; député aux dernières Chambres depuis 1835 ou 36 ; quoique d'un talent secondaire, ce député a rendu des services par son esprit d'initiative et a toujours voté avec l'opposition. Conseiller à la Cour d'appel de Paris depuis février.

Normant aîné, manufacturier très-important; connaissances spéciales, opinion excellente.

Sarrut (Germain), homme de lettres, journaliste, publiciste connu par ses luttes contre l'ancien gouvernement; l'un des auteurs de la *Biographie des Hommes du jour*. Républicain ancien et de conviction.

Gérard (Léon), typographe à Blois; appartient à l'ancien parti radical; excellent et ferme républicain.

Salvat de Saint-Claude, agriculteur spécialement choisi par le Comité républicain pour représenter les travailleurs de la terre et les petits propriétaires de la campagne, si respectables et qui éveillent tant de sympathies par leurs travaux, leurs misères et leur entière résignation.

LOIRE (11 représentants).

Alcock, ancien magistrat et ancien député, procureur général à Lyon, qui a toujours voté avec l'extrême gauche. Homme instruit et parfaitement capable de travailler à l'organisation de la démocratie.

Chevassieux, propriétaire, républicain modéré.

Baune (Eugène), âgé de quarante-huit ans, né à Montbrison (Loire), commissaire du Gouvernement dans ce département. C'est un des condamnés d'avril qui se firent remarquer par leur énergique résistance ; un des plus ardents soldats de la démocratie, soit de sa personne, soit par ses écrits.

Verpilleux, ouvrier mécanicien ; appartient au parti républicain.

Devillaine (J.-P.), né en février 1796 à Perreux, arrondissement de Roanne (Loire), entré jeune dans le commerce, qu'il n'a quitté que depuis quelques années, membre du conseil municipal de Roanne depuis 1830, président du conseil des prudhommes, président du tribunal de commerce, membre du conseil d'arrondissement, maire de Roanne le 27 février 1848. M. Devillaine appartenait depuis longtemps à l'opinion radicale ; c'est aujourd'hui un républicain avancé et qui a déjà montré à l'Assemblée qu'il voulait l'établissement de la République démocratique.

Martin-Bernard, ouvrier, un des condamnés d'avril, commissaire du Gouvernement dans la Loire, puis à Lyon, pour venir en aide à Em. Arago. M. Martin-Bernard appartient au parti montagnard.

Point, ancien avoué, juge au tribunal de Saint-Etienne ; depuis 1830 dans l'opinion radicale. C'est un homme d'une grande indé-

pendance de caractère, et qui veut très-sincèrement l'organisation de la démocratie.

Fourneyron (Benoît), de Saint-Etienne, ingénieur civil à Paris, connu depuis longtemps par ses opinions démocratiques. Sa nomination de représentant du peuple le consolera amplement de son échec dans la 2e légion comme lieutenant-colonel.

Levet (Henry), de Montbrison.

Favre (Jules), né à Lyon, âgé de quarante-deux ans. Avocat, il a toujours mis son rare talent au service de la cause républicaine, qu'il a défendue avec courage, surtout dans le procès d'avril. Nommé secrétaire général au ministère de l'intérieur après le 24 février, M. Favre était aussi digne que capable de remplir ses fonctions. Il a depuis donné sa démission.

Callet, homme de lettres, journaliste, républicain avancé.

HAUTE-LOIRE (8 représentants).

Badon, membre du conseil général ; opinion modérée.

Grellet (Félix), avocat au Puy, républicain de conviction, mais sans antécédents politiques.

Lafayette (Edmond), avocat à Paris, petit-fils du général Lafayette, homme nouveau, de-

mande l'allègement des populations agricoles.

Laurent, républicain modéré.

Breymand, homme de dévouement et de conviction, ancien républicain, membre du comité démocratique.

Avond (Auguste), jeune avocat de beaucoup de mérite qui a toujours professé des idées avancées. En le nommant substitut à Paris, après la révolution de Février, le gouvernement a fait un très-bon chôix.

Charbonnel, chef d'escadron ; homme honorable et prêt à verser encore son sang pour la France si son indépendance était menacée ; républicain modéré. (Ce digne représentant, blessé mortellement sur les barricades, expire au moment où nous préparons la deuxième édition de cet ouvrage.)

Lagrevol, tout à fait nouveau et d'opinion peu tranchée, mais libérale.

LOIRE-INFÉRIEURE (13 représentants).

Lanjuinais, fils du conventionnel ; combattant de juillet, ex-député de l'opposition.

Braheix, négociant à Nantes ; caractère ferme et honorable, appartient depuis longtemps au parti radical.

Bedeau (le général), ancien élève de l'école de la Flèche, connu par ses brillants services en Afrique, où il a été nommé général. M. Bedeau s'est mis à la disposition du Gouvernement provisoire; le 25 février, il a été nommé au commandement de la place de Paris. Blessé grièvement le 24 juin, il n'a pu accepter le ministère des affaires étrangères qui lui était offert.

Billaud, ancien député de la Loire-Inférieure, l'orateur le plus net, le plus clair, et un des plus habiles de la dernière Chambre. M. Billaud appartenait au parti dynastique et visait au ministère, qu'il a touché de près. Malgré son opposition à la Chambre, ce député était l'avocat de l'ex-duc d'Aumale et cumulait ainsi la gloire de la résistance et le profit du conseil. Nous pensons que peu d'hommes politiques auront été aussi désappointés que celui-ci par l'avénement de la République; mais nous le croyons homme de trop d'esprit pour ne pas accepter franchement le nouveau régime; seulement il nous restera quelque défiance, que son attitude et ses actes pourront faire disparaître.

Waldeck-Rousseau, avocat de talent; opinions politiques avancées. Bonne nomination.

Sesmaisons (O. de), grand propriétaire, légitimiste.

Favre (François), ancien maire de Nantes,

révoqué depuis la révolution de Février, homme très-honorable, indépendant et d'opinion modérée, mais aussi peu républicain que possible.

Fournier (l'abbé), curé de Saint-Nicolas de Nantes; élévation de caractère, talents, sentiments évangéliques, mais au fond légitimiste.

Desmars. Le parti républicain ayant échoué dans la Loire-Inférieure, il fallait bien s'attendre à voir arriver des hommes comme M. Desmars, très-honnête, mais sans couleur et sans drapeau, si ce n'est celui de la réaction.

Granville (Aristide de), grand propriétaire, agronome, membre de la Société d'Agriculture; appartient au parti légitimiste.

Rochette (Ernest de La), propriétaire, appartient au parti légitimiste.

Favreau, avoué à Nantes; opinion très modérée; le produit, si nous ne nous trompons, des satisfaits et des légitimistes.

Laguibourgère (Camus de), propriétaire, légitimiste.

LOIRET (8 représentants).

Roger, ancien gouverneur du Sénégal et député depuis dix-sept ans du département du Loiret. M. Roger, qui a toujours voté avec l'opposition, est en outre l'auteur d'une pro-

position sur la liberté individuelle, plusieurs fois renouvelée et sans succès; malgré la Révolution, la question reste entière, et nous engageons M. Roger à renouveler sa proposition.

Rondeau, propriétaire à Montargis, a présidé le fameux banquet de cette ville. Nommé commissaire du Gouvernement après le 24 février, c'est un homme nouveau que nous croyons excellent républicain.

Martin (Alexandre), né à Rouen, fils du député de ce nom qui représentait (sous la Restauration) la Seine-Inférieure, et l'un des membres les plus fermes de l'opposition, M. A. Martin a toujours appartenu à l'opposition la plus avancée, et ses opinions républicaines sont aussi anciennes que solides. M. Martin se mêle un peu d'économie politique ; mais sous ce rapport il n'a pas dépassé encore la ligne des rêveurs et des faiseurs de projets. Nommé maire d'Orléans après le 24 février, M. Martin se traîne péniblement au milieu des reproches, des accusations et des récriminations, en présence du vide de la caisse municipale. Il apprend aujourd'hui que des allures de viveur et des habitudes d'estaminet ne suffisent pas pour administrer une grande ville, et que c'est surtout par la dignité du caractère qu'on acquiert la confiance de ses concitoyens.

Abbattucci, né en Corse, neveu du général républicain de ce nom. Président de chambre à la Cour d'appel d'Orléans, envoyé en 1839 à

la Chambre des députés par les oppositions réunies, M. Abbattucci n'a pas cessé de représenter Orléans depuis cette époque. Intimement lié à M. Barrot, M. Abbattucci a suivi invariablement la ligne d'opposition tracée par ce chef de la gauche dynastique. Lié aux hommes du *National*, M. Abbattucci a été porté le lendemain de la Révolution à la Cour d'appel de Paris, puis quelques jours après à la Cour de Cassation; son fils a été nommé substitut. Nous n'entendons nullement contester les droits de M. Abbattucci, qui n'avait obtenu aucun avancement depuis quinze ans; mais nous aurions voulu voir ses amis y mettre moins de précipitation.

Arbey, avoué à Pithiviers; a été porté candidat par transaction entre les arrondissements; M. Arbey a pris des voix partout, à droite et à gauche, sans s'inquiéter de leur couleur; c'est une élection de procureur. Nous croyons que ce représentant n'est républicain ni de la veille ni du lendemain.

Péan (Emile), né à Orléans, âgé de quarante-deux ans, avoué d'appel à Paris, ancien et sincère républicain de l'école de Carrel. Probe, désintéressé, jamais son dévouement n'a fait défaut à la cause de la liberté. Depuis vingt ans sur la brèche, dans la presse, au Palais, dans les élections, on était sûr de le rencontrer partout où il y avait à lutter pour les idées libérales.

Michot, épicier et menuisier à Gien. Les épiciers ne manquaient pas dans les dernières Chambres.... M. Michot a été élu, quoiqu'épicier, comme ouvrier intelligent et excellent républicain.

Considérant (Victor), ancien officier d'artillerie, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rédacteur en chef de la *Démocratie pacifique*, et le plus brillant, le plus spirituel disciple de Fourier. M. Considérant est un orateur habile et l'un des hommes les plus instruits du parti socialiste.

LOT (7 représentants).

Murat (Lucien), fils du roi Joachim Murat. Homme nouveau, chargé de soutenir un des plus glorieux noms de France.

Cavaignac (Eugène), frère de Godefroy Cavaignac, comme lui républicain. Simple officier en 1830, à Arras, il se déclara un des premiers pour le peuple. Général de division, il a gagné tous ses grades en Afrique. Gouverneur général de l'Algérie après la révolution de 1848, le général Cavaignac est un des hommes dans lesquels la patrie met sa confiance, son espoir et son orgueil. Lors de l'insurrection de juin, il a été nommé par l'Assemblée nationale chef du pouvoir exécutif avec des pouvoirs illimités, et il en a usé en honnête homme et en bon citoyen.

ROLAND, maire de Cazac, appartient à l'opinion modérée, ancienne opposition centre gauche.

AMBERT, lieutenant-colonel. Opinion républicaine modérée.

SAINT-PRIEST (DE), ex-député d'une opposition très-modérée.

LABROUSSE (Emile), commissaire du Gouvernement de la République, envoyé à l'Assemblée nationale par toutes les nuances du parti républicain ; très-honorable et très-dévoué.

CARLAT, maire de Cahors, était de l'opposition tiers-parti et s'est présenté comme républicain modéré.

LOT-ET-GARONNE (9 représentants).

TARTAS, général de brigade commandant le département ; brave militaire qui a fait la plupart des campagnes d'Afrique, dont la nomination a été accueillie par la sympathie de tous les partis.

MISPOULET aîné, avocat propriétaire à Lacépède, membre du conseil d'arrondissement, homme à opinions libérales modérées, d'une capacité reconnue. S'est rallié dès son arrivée, à la partie rétrograde de l'Assemblée.

VERGNES (Paul), avocat de talent, républicain modéré, jouissant de l'estime générale à juste titre.

Bazè, avocat, commandant de la garde nationale d'Agen, et gendre du dernier préfet de Lot-et-Garonne pour Louis-Philippe. M. Baze, réactionnaire ardent, s'est montré l'adversaire des républicains; médiocre, emporté et bavard, c'est un ennemi peu redoutable.

Luppé (Irène de), grand propriétaire, membre du conseil général, a des idées progressives très-modérées; du reste très-peu républicain.

Radoult-Lafosse, général d'artillerie en retraite, vieux soldat de l'Empire, homme religieux, mais fort peu républicain.

Dubruel (Gaspard), agent de change à Villeneuve-sur-Lot, commissaire général du Gouvernement; républicain d'ancienne date et capable.

Boissié, membre du conseil général, maire de Laugnac, homme d'opinions modérées, dont il sera impossible de jamais faire un républicain.

Bérard, lieutenant d'artillerie, nommé commissaire lors de la révolution de Février. C'était une erreur du Gouvernement provisoire; M. Bérard l'a bien prouvé en arrivant à l'Assemblée, où il s'est rangé parmi les membres du parti rétrograde.

LOZÈRE (4 représentants).

Fayet (Jean-Jacques, l'abbé), né le 16 juil-

let 1787, à Mende (Lozère), évêque d'Orléans, ancien curé de Saint-Roch de Paris. Depuis son arrivée à Orléans, nous avons vu ce prélat en lutte avec les journaux de la localité et essayant des empiétements continuels. Nous ne demandons pas à monseigneur l'évêque d'Orléans d'être libéral et républicain, nous le prions seulement de rester dans sa sphère.

Desmolle, entièrement nouveau dans les affaires publiques, influent dans la Lozère, et d'opinions très-modérées.

Commandré, avocat, homme de talent appartenant à l'ancien parti radical et républicain ancien, le seul qui relève un peu la députation de la Lozère.

Renouard, ancien député ministériel, sans indépendance et sans valeur, revenu des antichambres des ministres de Louis-Philippe dans une assemblée républicaine, où il n'est certainement pas à sa place.

MAINE-ET-LOIRE (13 représentants).

La Tousche (de), banquier, citoyen qui jouit dans tout le département de l'estime générale; sa conduite ferme et loyale dans ses difficiles fonctions de maire actuel de la ville d'Angers n'a pas peu contribué à lui concilier tous les suffrages.

Tessié de Lamotte, ancien député de l'opposition; il fut un des glorieux complices de

Berton, ce qui lui valut l'exil. Il signa la mise en accusation du ministère Guizot ; c'est donc un homme qui a fait grandement ses preuves.

Bineau, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, ancien député de l'opposition, dont les connaissances spéciales seront très-utiles. Le Gouvernement provisoire, en appelant M. Bineau à une des nouvelles chaires créées au Collége de France, a montré tout le cas qu'il fait de lui.

Farran, député de Maine-et-Loire, maire d'Angers, votait avec le centre gauche ; très-ferme, très-indépendant.

Dutier, ex-député, énergique opposition, excellent républicain.

Oudinot (le général), né à Bar-le-Duc en 1791, fils du maréchal, prit part, dans la cavalerie, à toutes les campagnes de l'Empire. Ancien député ; opinion légitimiste. Il vient d'être appelé au commandement de l'armée des Alpes.

David (d'Angers), sculpteur, maire du XIe arrondissement de Paris. Ce représentant, l'une des gloires de la France comme artiste, sera, comme citoyen, l'un des plus fermes soutiens de la République. Ses opinions républicaines sont connues de tous et depuis longtemps.

Freslon, avocat distingué du barreau d'Angers, dont les antécédents politiques sont connus depuis longtemps ; aussi sa nomination au poste éminent de procureur général à la

cour d'appel d'Angers, depuis la Révolution, a-t-elle réuni l'approbation générale. C'est par de pareils choix qu'un gouvernement se fait honorer et respecter.

LEFRANÇOIS, agriculteur, membre du conseil général, médecin aussi désintéressé que distingué, a fait les glorieuses campagnes de l'Empire ; c'est un républicain de vieille date, dont le passé répond de l'avenir.

JOUNAULX, ancien député de l'extrême gauche, républicain de vieille date, qui sera fier de contribuer à l'édification du nouvel ordre politique et social qu'il a provoqué par les votes de toute sa vie.

CESBRON-LAVAU, riche manufacturier, produit incestueux des satisfaits et des légitimistes; homme sans antécédents politiques; vertu négative.

FALLOUX (DE), ex-député de Maine-et-Loire, de l'ancienne opposition légitimiste de l'ancienne Chambre; arrive à l'Assemblée par des manœuvres jésuitiques jugées sévèrement dans Maine-et-Loire.

LOUVET, maire et banquier à Saumur. Ce représentant doit à son travail une fortune indépendante. Opinion politique très-modérée.

MANCHE (15 représentants).

VIEILLARD (Narcisse), ancien député de l'op-

position radicale ; homme énergique, populaire, républicain de conviction. Commissaire du gouvernement dans le département de la Manche, c'est un des meilleurs choix du ministre de l'intérieur.

Havin, né en 1799, fils du conventionnel de ce nom. Député de la Manche depuis 1831, M. Havin ne s'est jamais séparé de la gauche; il a voté contre toutes les lois réactionnaires. C'était un des membres les plus influents de l'opposition, mais pas républicain.

Laumondaix de Saint-Hilaire, avocat, homme d'ordre, connu depuis longtemps par ses idées libérales, dont il cherchera à assurer le triomphe.

Demesange, président du tribunal civil de Mortain, citoyen universellement estimé ; c'est un homme dont les lumières et le patriotisme seront d'une grande utilité.

Boulatignier, conseiller d'Etat, dont les principes politiques ne sont pas assez en harmonie avec le mouvement actuel, mais du reste homme spécial très-capable.

Diguet, président du tribunal à Saint-Lô. Citoyen honorable dont les antécédents politiques bien connus répondent de ses votes aux sincères amis de la République.

Tocqueville (de), avocat, publiciste, auteur de *la Démocratie en Amérique*. Député

de Valognes à la dernière Chambre, M. de Tocqueville parlait rarement, mais on l'écoutait avec faveur ; il a toujours voté avec l'opposition.

Delouche, avocat de talent, l'un des plus anciens partisans des idées démocratiques, qu'il a toujours cherché à faire triompher.

Dubois (Abraham), né en 1792 ; conseiller à la Cour des comptes et ancien député, M. Dubois votait avec indépendance, quoique fonctionnaire public.

Perrée (Louis), directeur-propriétaire du journal *le Siècle,* ce qui indique suffisamment son opinion politique passée et présente.

Dudouy, avocat à Coutances, et sous-commissaire du Gouvernement ; avocat de talent, démocrate toute sa vie, il sera un des membres remarquables de l'Assemblée nationale.

Desessarts, conseiller de Cour d'appel ; homme de savoir, depuis longtemps dans les rangs de l'ancienne opposition.

Gaslonde, professeur de droit à la Faculté de Dijon, est parvenu par son talent à se conquérir une position indépendante. Ses sentiments patriotiques et son haut savoir sont un gage des services qu'il pourra rendre à l'Assemblée nationale.

Reybell, directeur des travaux hydrauli-

ques au port de Cherbourg; homme très-capable, travailleur infatigable, opinion politique très-modérée.

LEMPEREUR, de Saint-Pierre, ancien député du Jura, âgé de soixante-cinq ans, homme de principes fermes et modérés. M. Lempereur vient offrir à la République un concours loyal et désintéressé.

MARNE (9 représentants).

FAUCHER (Léon), ex-député de la gauche, publiciste et économiste de talent; esprit distingué. S'il n'est pas un républicain de la veille, M. Faucher en sera peut-être un du lendemain.

PÉRIGNON, ex-député de l'opposition, votait avec la gauche Barrot.

AUBERTIN (Edouard), propriétaire, opinion de l'ancien centre gauche, aujourd'hui réactionnaire.

BAILLY, maire de Sézanne, citoyen qui a toujours donné des preuves de son patriotisme.

DERODÉ, avocat, sans couleur politique, doit être rangé dans la catégorie des excessivement modérés.

BERTRAND (Jean), opinion politique de la gauche Barrot.

Ferrand, ouvrier tisseur, homme de beaucoup de sens et d'intelligence, dont le concours sera très-utile dans les questions industrielles.

Leblond (Médéric), avocat, substitut depuis le 24 février à la Cour d'appel de Paris; a beaucoup étudié les doctrines socialistes, qu'il pourra avec fruit discuter à l'Assemblée.

Soulié, avocat, homme nouveau, de l'ancienne opposition libérale.

HAUTE-MARNE (7 représentants).

Montrol (Emmanuel), commissaire, homme d'une opposition modérée sous le gouvernement déchu; l'agent le plus dévoué de M. Passy au temps du tiers-parti.

Chauchard, sous-chef au ministère de l'instruction publique, entièrement dévoué au gouvernement de la République et à tout gouvernement quelconque qui lui laissera sa place.

Toupot de Bevaux, ex-sous-préfet à Vassy, homme honorable; mais de bonne foi est-ce avec de pareils hommes que l'on entend fonder la République?

Walferdin, républicain ancien et de conviction. Il a déclaré, aussitôt que son admission a été prononcée, qu'il renonçait à son emploi de chef aux douanes, qui ne pouvait se conci-

lier, selon lui, avec son mandat de représentant du peuple. Un grand nombre de nos représentants n'ont pas eu les mêmes scrupules en touchant parfaitement le traitement d'emplois qu'ils ne remplissent pas.

Delarbre. Ce Champenois nous est désigné comme très-faible comme opinion; nous ne savons pas au juste combien il en faudrait de pareils pour faire un républicain.

Milloux, avocat à Chaumont, candidat présenté par le comité central républicain et appartenant à l'opinion républicaine modérée.

Couvreux (Alfred), maire de Langres, comme presque toute la députation de ce département extrêmement peu républicain.

MAYENNE (9 représentants).

Bigot, ancien député et maître de forges à Aron; votait avec la gauche Barrot.

Jamet (Emile), agriculteur; appartenant depuis longtemps à l'opposition de gauche.

Goyet-Dubignon, ancien procureur du roi sous Louis-Philippe, et nommé président du tribunal de Mayenne par M. Crémieux, quoique conservateur; il a pu, au moyen de l'ignorance des électeurs sur ses antécédents politiques, enlever la représentation. Personne n'est moins républicain que ce représentant.

DUBOIS-FRESNAY, capitaine du génie, ancien député de Château-Gontier, avait pris l'engagement de voter avec l'opposition et a loyalement tenu parole; homme très-instruit, ferme et indépendant.

ROUSSEL (Jules), maître de forges; ancienne opposition Barrot.

DUTREIL, tout à fait inconnu, et qui ne relève guère la maigre représentation de la Mayenne.

CHENAIS, ancien député de Mayenne, a toujours siégé à la gauche, et a tenu loyalement l'engagement pris devant ses électeurs.

BOUDET, né en 1802, conseiller d'Etat et député de Laval, votait avec l'opposition, mais modérément, de manière à contenter ses électeurs et à garder sa place. Homme instruit et travailleur.

THIERS. (*Voyez la Seine-Inférieure.*)

MEURTHE (11 représentants).

MARCHAL, ancien député de l'extrême gauche, d'une opposition persévérante et d'une grande indépendance; son dévouement à la cause du peuple est sincère et ancien.

LIOUVILLE (Adolphe), membre de l'Institut,

géomètre éminent. Homme de bien, républicain modéré.

De Ludre, ancien député de Salins (Meurthe), commissaire du Gouvernement provisoire. M. de Ludre est un républicain de vieille date, qui a énergiquement protesté depuis 1830 contre les bassesses du dernier gouvernement.

Laflize, avocat; appartient à l'opinion républicaine modérée.

Saint-Ouen, avocat, républicain. Gendre d'Eusèbe Salverte.

Leclerc, maître serrurier, homme de cœur et de bon sens, excellent républicain.

Viox, sous-commissaire du gouvernement de la République dans le département, opinion modérée.

Charron fils, ancien notaire; appartient à l'opinion républicaine modérée.

Vogin, ingénieur en Corse; homme de talent et de cœur, appartient depuis longtemps au parti républicain.

Ferry (Eugène), avocat, tout à fait inconnu jusqu'à ce jour dans la politique; opinion modérée.

Adelswaert, ancien capitaine d'état-major, chef de bataillon de la garde nationale; opinion de l'ancienne gauche, républicain modéré. Appartient au parti réactionnaire.

MEUSE (8 représentants).

Lannois, propriétaire-cultivateur, d'opinions très-modérées.

Salmon, depuis longtemps procureur du roi et conservé dans son emploi, auteur d'une brochure sur l'instruction publique couronnée par l'Académie; opinion : ancien centre gauche.

Moreau, riche propriétaire et agriculteur; fils du célèbre médecin de Bar. Le père était légitimiste et nous n'avons aucune raison de penser que les opinions du fils soient différentes.

Deseaux, ancien avoué, ayant acquis une immense fortune dans l'exercice de sa profession, quoique habitant une petite ville de province; fils du membre de la Constituante Deseaux, prêtre défroqué; parfaitement nul comme homme politique et sans aucune opinion.

Etienne, ex-député, votait tantôt avec l'opposition, tantôt avec les ministres. Ce représentant n'a d'autre mérite que d'être le fils de son père; c'est un homme versatile, sans valeur et sans consistance.

Chadenet, avocat, membre du conseil général de la Meuse, a une grande influence dans le pays, appartient comme opinion à l'ancien centre gauche.

Gillon, avocat et maire de Bar, depuis longtemps dans l'opposition, frère du *satisfait,* avec lequel il est brouillé depuis longtemps à cause de ses opinions politiques.

Buvignier. A la nouvelle de la Révolution de Février, le citoyen Buvignier se présente à la mairie, signifie au maire qu'il ait à lui céder la place, et y installe à l'instant M. Buvignier, son frère; il en fait autant à la sous-préfecture, où il s'installe lui-même, et où il est encore. M. Buvignier, qui appartient au parti montagnard, est incontestablement un homme d'action remarquable; il s'agit maintenant de se montrer législateur et organisateur.

MORBIHAN (12 représentants).

Bellay (Charles), de Dinan; propriétaire à Paris d'un grand établissement industriel; fils de député, lui-même ancien député de Pontivy; comme son père ami de Dupont (de l'Eure), a toujours voté avec l'extrême gauche. Ami des ouvriers, habitué à vivre avec eux, M. Charles Bellay apporte à la nouvelle Assemblée des connaissances pratiques et spéciales; c'est une heureuse nomination.

Dubodan, ancien procureur général à Alger; procureur général à Rennes au moment de la révolution de Février, il a été maintenu à son

poste par le Gouvernement provisoire. Caractère très-honorable, opinion modérée et au fond même légitimiste, mais homme d'un grand sens et de beaucoup de sagesse.

DANIELO, curé de Vannes et légitimiste très-ardent. Il n'y a pas d'équivoques possibles dans les élections du Morbihan ; sauf M. Bellay, elles sont toutes et entièrement légitimistes. Les électeurs de l'Ouest ont usé de leur droit, soit ; mais ils envoient des prêtres à l'Assemblée nationale, et il les envoient comme légitimistes avoués... Est-ce prudent?

LA ROCHEJAQUELEIN (Henri DE), député de Ploërmel à la dernière Chambre. Par ses souvenirs de famille, par son nom, par ses antécédents, ce député appartient au parti légitimiste. M. de La Rochejaquelein a fait le voyage de Belgrave-Square. D'une part, ce député est considéré par l'ensemble des légitimistes comme une des colonnes du parti ; d'autre part, M. de La Rochejaquelein, dont la loyauté n'est pas contestée, proteste de son dévouement à la République ; de sorte que nous éprouvons un certain embarras à le classer. En attendant que M. de La Rochejaquelein ait donné des gages non équivoques d'attachement au Gouvernement républicain, nous nous rappelons toujours involontairement le mot de Napoléon : « Les Bleus sont toujours Bleus, les Blancs sont toujours Blancs. »

Leblanc (l'abbé), l'expression la plus pure de l'opinion légitimiste.

Saint-Georges (de), ex-député des premières années de la Restauration. Pour exprimer le plus pur royalisme, le comité du Morbihan a été exhumer un homme politique des beaux jours de sa majesté Louis XVIII ! Heureux Parisiens ! nous allons revoir encore une fois les ailes de pigeon et la queue en salsifis. Pour nous, nous pensons que des momies représenteraient bien plus complètement le parti légitimiste.

Parisis, né à Orléans, fils d'un boulanger de cette ville, où il a été vicaire, puis après curé de Gien. Nommé evêque de Langres par l'influence du préfet d'Orléans Saulnier. Homme d'esprit et de savoir, mais ambitieux, il est l'instrument le plus énergique de la partie du clergé qui rêve encore la domination de l'Eglise.

Fournas aîné, légitimiste.

Latouche, avoué à Lorient, le procureur du parti légitimiste.

Pierrien (Arthur de), propriétaire, légitimiste.

Dahirel, avocat à Lorient, légitimiste et réactionnaire.

Pioger, légitimiste, s'est montré, depuis son arrivée à l'Assemblée, adversaire plus ardent qu'éclairé de la République.

MOSELLE (11 représentants).

Dornès, rédacteur du *National*, républicain ancien. Blessé grièvement sur les barricades le 23 juin en portant des paroles de conciliation, ce digne représentant est mort le 20 juillet. Il est mort comme il avait vécu, pour la République.

Woirhaye, ancien avocat, procureur général près la Cour d'appel de Metz ; a pris part au Palais, dans les élections et dans la presse, à toutes les luttes contre l'ancien gouvernement. Homme de valeur et sincèrement républicain.

Reynaud (Jean), publiciste, philosophe, homme de grand mérite, nommé président de la Commission des hautes études depuis la révolution de Février ; c'est une des plus heureuses nominations du ministère de l'instruction publique. M. Reynaud est un républicain socialiste.

Labbé, ancien notaire, a toujours marché avec les hommes du mouvement radical ; excellent et ancien républicain.

Deshayes, propriétaire à Weidershein, et depuis longtemps dans le parti républicain.

Bardin, répétiteur à l'Ecole polytechnique. Savant de premier ordre, républicain modéré.

Antoine (Joseph), brasseur, républicain.

Espagne aîné, cultivateur agronome et propriétaire, républicain.

Poncelet, né le 1er juillet 1788. Colonel du génie, membre de l'Institut, professeur de mécanique à la Faculté des Sciences; ami de François Arago.

Valette, inspecteur général des Ecoles primaires, ancien professeur de philosophie. Patriote, il a souffert pour ses opinions sous le dernier régime ; c'est un honnête homme et un savant qui rendra dans l'Assemblée les plus grands services.

Totain, ouvrier maçon.

NIÈVRE (8 représentants).

Girerd. Est un des commissaires de la République qui ont su la faire aimer et respecter ; celui qui a considéré comme le premier de ses devoirs de pratiquer la devise de la République : « Liberté, égalité, fraternité, » celui-là doit être un bon républicain.

Manuel aîné, né en 1785, ancien député, votait avec l'extrême gauche : a rendu les plus grands services à la cause du progrès, et en rendra encore à la République.

Archambault, membre du conseil général de la Nièvre, ancienne opposition de gauche, réactionnaire prononcé.

Martin (Emile), directeur des usines de

Fourchambaud, un des industriels les plus capables de France, et qui apportera dans la question du travail des idées pratiques et des connaissances étendues. Opinion politique modérée.

Grangier la-Marinière. C'est un des hommes nouveaux que nous voyons arriver avec le plus de plaisir à la Chambre. Indépendant par sa position de fortune et par ses principes démocratiques bien connus, il eut la gloire de succomber l'année dernière contre les intrigues et les corruptions électorales pratiquées par le ministère Guizot pour faire nommer l'ex-procureur-général Delangle, de triste mémoire.

Gambon (Ferdinand), juge à Cosne. Homme nouveau, très-capable et très-ardent républicain.

Lafontaine, le général de brigade qui commande à Nevers, fut à Dijon l'un des adversaires les plus téméraires de la Restauration. Nommé, après la révolution de Juillet, aide de camp du maréchal Gérard, il fit sous ses ordres le siége d'Anvers. Pour peu que le brave général ait conservé quelqu'étincelle de son vieux libéralisme, la République peut compter sur un zélé défenseur. Blessé aux barricades, dans les terribles journées de juin.

Dupin aîné (André-Marie-Jean-Jacques), né à Varzy le 1er février 1783. Le représentant le plus complet de la bourgeoisie pendant le dé-

mi-siècle qui vient de s'écouler. Defenseur du maréchal Ney, adversaire des Jésuites, M. Dupin a joui sous la Restauration d'une grande popularité. Député de Chinon à la Chambre des Représentants pendant les Cent jours, il insista sur une deuxième abdication de Napoléon et combattit l'avénement de Napoléon II. En 1827, il fut envoyé à la Chambre par le collége de Mamers, et jusqu'en 1830 il lutta contre les divers ministères avec l'opposition. Sa conduite en 1830 fut courageuse, quoi qu'en aient dit les journaux qui l'ont tant plaisanté à cette époque, mais l'irrésolution de son caractère et ses liaisons avec l'ex-roi Louis-Philippe en avaient fait pour l'opposition un auxiliaire fantasque, timide et douteux. Procureur général à la Cour de cassation avant et depuis la révolution du 24 février, M. Dupin est le premier jurisconsulte de France.

NORD (28 représentants).

ANTONY-THOURET, né à Tarragone en 1807, de parents français. Homme de lettres et journaliste, ancien président de la Société des Amis du Peuple et rédacteur du journal *la Révolution*. Sur trente procès intentés par les magistrats de Louis-Philippe, acquitté vingt-deux fois par le jury, et cependant condamné à quarante-deux mois de prison et 60,000 fr. d'amende. La révolution de Février a permis

à M. Thouret d'offrir encore son dévouement au pays.

Hannoye, avocat, membre du conseil général, opinion libérale modérée.

Corne, ex-président du tribunal civil de Douai, ex-député du Nord, nommé procureur général à Douai après le 24 février. Homme énergique et instruit, M. Corne était l'un des membres principaux du parti radical.

Choque, ex-député de Douai, ancien notaire, homme instruit qui sera utile à l'Assemblée et qui a toujours rempli fidèlement ses engagements politiques.

Excellent patriote.

Delespaul, né en 1800 ; ex-député du département du Nord. Simple substitut pendant 15 ans, tandis que tant d'hommes médiocres arrivaient pour prix de leurs votes aux plus hautes fonctions de la magistrature, M. Delespaul a sacrifié à ses convictions ses intérêts personnels et a toujours voté énergiquement contre le système de corruption et d'abaissement continus.

Boulanger, cultivateur et marchand de betteraves ; opinion très-modérée.

Desmoustier (Charles), cultivateur et producteur de betteraves, opinion très-modérée.

Négrier, général de division. Un pareil

choix a été vu avec plaisir dans toute la France. Le courage et l'indépendance du général Négrier, qui a gagné une partie de ses grades dans ses brillantes conquêtes d'Afrique, étaient un sûr garant du patriotique concours qu'il apporterait à l'Assemblée nationale. L'armée était fière de voir ses intérêts représentés par un de ses chefs les plus éminents. Tué sur les barricades le 25 juin 1848, il mourut en criant : Vive la République !

REGNARD (C.), membre de la municipalité de Valenciennes et avocat, appartient au parti républicain.

PUREUR, maire à Condé, appartient au parti radical.

MALO (Gaspard), constructeur et armateur à Dun, fait depuis longtemps partie de l'opposition radicale républicaine.

SERLOOTEN, membre de la commission municipale de Bailleul, depuis longtemps du parti républicain.

LOISET, président de la Société nationale des sciences, des arts et de l'agriculture de Lille, opinion très-modérée.

VENDOIS, docteur en médecine à Marvilles, opinion modérée.

BONTE-POLLET, propriétaire à Lille, appartient au parti républicain.

HURÉ, procureur général à Lille depuis la révolution de Février, depuis longtemps dans le parti républicain.

DUQUESNE, meunier à La Gorgue, très-riche et d'opinion modérée.

FÉNELON-FAREZ, avocat général à la Cour de Douai, de l'ancien parti radical; excellent républicain.

LEMAIRE, colonel de la garde nationale de Dunkerque.

DOLLEZ (Henri), cultivateur à Crèvecœur; encore un représentant de la betterave.

DÉSURMOND (Louis), cultivateur à Marquillier, appartient au parti modéré.

GIRAUDON fils (Félix), ouvrier fermier, le seul représentant direct des travailleurs, dans celui des départements de France où s'accomplit la plus grande somme de travail!

GERY HEDDEBAULT, membre du conseil municipal de Lille, opinion très-modérée.

LENGLET, conseiller à la Cour d'appel de Douai, ancienne opposition Barrot, homme ferme et modéré.

MOUTON, membre du conseil général du Nord à Cambrai; fait partie de cette majorité de la représentation du Nord qui paraît ne voir dans la révolution de Février qu'un changement de forme.

Descat (Théodore), teinturier à Roubaix. D'abord présenté comme républicain et démocrate, depuis son arrivée à l'Assemblée, ce représentant a déteint, ses couleurs ont pâli, et il a arboré le drapeau des rétrogrades.

Dufond, de Valenciennes, ancien notaire; de cette portion de la représentation du Nord qui considère comme l'acte d'un immense dévouement son voyage à Paris et qui a fait son testament avant de partir.

Aubry, négociant, président de la Société d'agriculture d'Avesnes. Opinions politiques modérées. Nous devons reconnaître que, à très-peu d'exception près, les républicains ont échoué dans ce département; les intérêts matériels l'ont visiblement emporté, nous croyons qu'ils ont été beaucoup trop exclusifs.

OISE (11 représentants).

Barillon, ex-député de Compiègne; homme éclairé et jouissant dans tout le département d'une grande considération, M. Barillon a toujours marché avec l'opposition. Nommé commissaire du Gouvernement le 27 février, M. Barillon a été révoqué comme trop modéré.

Donatien-Marquis, ancien député de l'Oise, a toujours voté avec l'extrême gauche; bon républicain, excellente nomination.

LEROUX, avocat et maire à Beauvais depuis la Révolution de Février ; appartient au parti républicain modéré. M. Leroux a montré dans sa courte administration beaucoup de fermeté et d'esprit de conciliation.

LAGACHE, ancien sténographe au *Moniteur*, s'est présenté comme républicain de vieille date. C'est un homme nouveau et que nous jugerons à l'œuvre.

GÉRARD fils, propriétaire, maire à Blincourt, membre du conseil d'arrondissement de Clermont. Nous croyons que la politique est étrangère à cette nomination.

MORNAY (DE), député de Beauvais (Oise); ancien militaire, gendre du maréchal Soult. M. de Mornay votait avec l'opposition.

DESORMES, ex-député, manufacturier, très au courant des questions économiques, du travail et des ouvriers. Homme ferme et modéré qui a toujours voté avec l'opposition.

FLYE, membre du Conseil général de l'Oise, homme nouveau et jusqu'à présent sans couleur politique bien tranchée.

SAINTE-BEUVE, propriétaire, n'exerce aucune opinion politique connue.

TONDU, de Metz, maire d'Attichy, membre du conseil d'arrondissement de Compiègne, et de la force politique de MM. ses collègues et propriétaires représentants de l'Oise.

DAUDIN, propriétaire. Homme nouveau, recommandé par *le National*.

ORNE (11 représentants).

TRACY (Victor DE), ancien député et colonel de la 1re légion de la garde nationale de Paris. C'est un des fidèles membres de l'ancienne opposition libérale; philanthrope éclairé, homme à idées grandes et généreuses, digne à tous égards de figurer dans une Assemblée où vont s'agiter les plus grandes questions de l'humanité.

CORCELLES (DE), député de l'Orne. Elu en 1837; fils de l'énergique et regrettable député de ce nom. M. de Corcelles appartenait à la nuance Barrot et a toujours voté avec l'opposition; c'est un député travailleur et consciencieux, mais tiède républicain.

GIGON-LABERTRIE, ex-député de l'Orne; fidèle à son mandat et à ses engagements, ce député a siégé sur les bancs de l'opposition et voté avec elle.

BALLOT, ex-député du département de l'Orne, ancien centre gauche, aujourd'hui rétrograde.

THIERS.

(*Voyez la Seine-Inférieure*).

HAMART, cultivateur distingué, avantageu-

sement connu dans son département. Ses connaissances pratiques spéciales seront utiles à l'Assemblée.

Piquet, aussi nul que rétrograde.

Curial (ex-comte de), ex-pair de Louis-Philippe, maire d'Alençon, grand propriétaire dans l'Orne, adversaire prononcé des républicains et de la République.

Charencey, propriétaire. Opinion très-modérée.

Guérin, capitaine du génie, d'un talent remarquable. Opinion modérée.

Druet-Désvau, juge de paix; ancienne opposition centre gauche, aujourd'hui rétrograde et anti-républicain.

PAS-DE-CALAIS (17 représentants).

Piéron, ex-député de la gauche, a passé aussitôt après la révolution de Février conseiller à la cour d'appel de Paris. Opposition modérée et peu compromettante; républicain du lendemain.

Petit, maire à Bryas; ancienne opposition de gauche, homme instruit, républicain très-modéré.

Degeorge (Frédéric), vétéran de la cause démocratique depuis 1840. Degeorge est un des hommes qui ont le plus énergiquement

combattu pour la cause du progrès. Condamné en 1823, réfugié en Angleterre, il rentra en France vers 1827 et vint purger sa contumace. Acquitté par le jury, il fonda à Douai le journal *le Progrès du Pas-de-Calais* et fut un des premiers à résister aux ordonnances de Juillet. Dupé comme le parti républicain tout entier par la meilleure des républiques, Degeorge engagea de nouveau la lutte et soutint contre les juges de Louis-Philippe vingt-huit procès qui furent suivis de vingt-huit acquittements. Il faudrait un volume tout entier pour raconter le dévouement et les luttes de ce courageux républicain. Il a reçu sa récompense le grand jour où il a vu proclamer la République. Il s'agit maintenant de fonder, et nous comptons trouver notre ami Degeorge au premier rang des organisateurs de la République.

D'Hérembaules, ancien député, ancienne et consciencieuse opposition, républicain modéré.

Emery, ingénieur, homme de talent, mais comme presque toute la représentation du Pas-de-Calais, où les républicains connus ont été repoussés, d'opinions politiques très-modérées.

Lantoine Harduin, propriétaire, depuis longtemps à la tête de l'opposition dans le Pas-de-Calais, aurait été en tête de la liste si des dissidences entre ses amis et lui à l'occasion des banquets ne lui avaient fait perdre du

terrain ; membre du Conseil municipal d'Arras. M. Lantoine appartenait comme opinion à la gauche Barrot.

Bellard-Dambricourt, négociant, opinions politiques très-modérées, mais ferme et sincèrement démocratique.

Cary, propriétaire à Béthune, appartient au parti républicain ou radical, bien avant février.

Cornille, président du tribunal civil d'Arras, depuis longtemps dans l'opposition, républicain modéré.

Pierret, négociant marchand de vin à Saint-Omer, républicain.

Lebleu, capitaine du génie, instruit et capable, d'opinion très-modérée.

Fourmentin, propriétaire à Brimeux, près Montreuil, appartenant à l'opposition de gauche avant le 24 février.

Saint-Amour, ancienne opposition centre gauche.

Olivier, propriétaire à Saint-André-les-Aises, appartenait avant le 24 février à l'opposition avancée.

Frichon ; avant le 24 février conservateur progressiste, et depuis républicain sincère.

Lenglet (Emile), avocat, opinion de l'ancien centre gauche, républicain du lendemain.

Denissel, brasseur, élection contestée dont la discussion de la Chambre fera connaître les incidents.

PUY-DE-DOME (15 représentants).

Altaroche, commissaire du Gouvernement provisoire, républicain de vieille roche, publiciste spirituel, qui, après avoir été un des trois hommes d'Etat du *Charivari*, est devenu un des hommes d'Etat de la France.

Jouvet aîné, avocat, ancien député de l'opposition, maire de Clermont depuis la révolution de 1848, a donné trop de preuves de patriotisme pour ne pas être un bon représentant du peuple.

Charras (le lieutenant-colonel), actuellement sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre. Connu par ses services en Afrique et des écrits politiques sur l'armée, M. Charras, élève de l'Ecole polytechnique en 1830, et combattant de Juillet, républicain de l'école de Carrel, avait sa place marquée d'avance à l'Assemblée.

Baudet-Lafarge, propriétaire, ancien maire de Maringues, membre du conseil général, citoyen connu par ses opinions libérales, homme honorable et capable.

Trélat fils (Ulysse), décoré de Juillet, docteur en médecine, est né en 1798 à Montargis (Loiret), où son père était notaire. Membre de

sociétés secrètes sous la Restauration, il combattit les 27, 28, 29 juillet 1830 dans les rangs du peuple et protesta à l'Hôtel-de-Ville contre l'élévation du nouveau trône. La ville de Paris n'a pas oublié son dévouement en 1832, à l'époque du choléra. Rédacteur pendant trois ans du *Patriote du Puy-de-Dôme*, défenseur des accusés d'avril, condamné lui-même à l'occasion de la protestation signée par les défenseurs des accusés d'avril, à trois ans de prison, il fut envoyé à Clairvaux par M. Thiers ; sa conduite alors et depuis a été celle d'un homme de bien et d'un vrai républicain ; c'est un des plus fermes appuis du gouvernement démocratique. Nommé ministre des travaux publics par la commission exécutive, il a accepté ce poste par dévouement, et l'a abandonné le 25 juin pour la mairie du 12e arrondissement.

Lavigne, ancien notaire, sous-commissaire actuel d'Ambert, excellent républicain, homme connaissant parfaitement les affaires.

Girot-Pouzol, propriétaire, homme d'opinions modérées ; c'est une des plus faibles nominations du département sous le rapport politique républicain.

Jusserand, médecin, homme honorable, à idées larges et généreuses.

Combarel de Leyval, propriétaire à Cisterne, ancien député de l'opposition de gauche, homme sur le patriotisme duquel on peut compter.

Lasteyras, ex-pharmacien, homme pratique, modeste, que ses capacités justement appréciées ont porté à l'Assemblée nationale plutôt que des opinions politiques bien tranchées.

Bravard-Verrières, professeur à l'Ecole de droit à Paris, jurisconsulte éminent, excellent citoyen, qui n'a jamais hésité à proclamer et propager les principes démocratiques; c'est un excellent choix comme homme spécial et politique.

Gouttay, avocat à Thiers, homme de talent; mais hélas! c'est encore un avocat.

Rouher, autre avocat à Riom, homme à idées généreuses et patriotiques, du reste inconnu en politique.

Toussaint-Bravard, commissaire du Gouvernement au Puy. Républicain connu, qui dans sa difficile mission a réussi à se concilier l'estime de la population entière.

Astaix, adjoint au maire de Clermont, citoyen honorable, connu par ses opinions républicaines, homme ferme et énergique.

BASSES-PYRÉNÉES (11 représentants).

Nogué (J.-R.), de Pau, commissaire du Gouvernement, membre du Conseil général; ses études sérieuses le mettront à même de rendre des services à l'Assemblée nationale.

Condon, maire d'Oléron; veut fermement la République avec ses conséquences sociales, le respect pour la religion et l'ordre dans la liberté.

Boutocy, maire de Bayonne, avocat à Bayonne; a toujours défendu par sa parole la cause libérale. L'élévation de ses sentiments, l'indépendance de son esprit et de sa position de fortune, aussi bien que son aptitude incontestable, assuraient son entrée dans l'Assemblée constituante.

Renaud (Michel), propriétaire, à Saint-Jean-Pied-de-Port; homme politique nouveau, mais radical depuis longtemps; citoyen très-honorable, ami de l'ordre et de la liberté.

Barthe, ancien avocat et ancien conspirateur sous la Restauration, et plus tard l'un des séïdes de Louis-Philippe. Plusieurs fois ministre sous le dernier règne, M. Barthe, après avoir renié ses idées et ses amis, les a poursuivis avec un acharnement et un cynisme dont notre pays offre heureusement peu d'exemples. Instrument usé par sa violence même, il avait été relégué dans la pairie et la présidence de la Cour des comptes.

La facilité des électeurs de Pau permet à cet honorable représentant de venir voir quel parti il pourra tirer de la République.

Lerembours (de Bayonne), homme à prin-

cipes austères, à intentions pures, à idées élevées; c'est une excellente nomination.

Saint-Gaudens, avocat, sous-commissaire à Orthez, a toujours été républicain ; il protesta contre la royauté imposée en 1830, refusa les fonctions judiciaires qu'on lui offrait et resta toujours dans l'opposition.

Dariste, propriétaire, maire de Lalongues, membre du conseil général, ex-chevalier de la Légion-d'Honneur. Nous croyons ce représentant à la hauteur de l'ancien centre gauche.

Lestapis (Jules), propriétaire à Pau; républicain modéré, a depuis longtemps donné des preuves de ses sentiments démocratiques.

Cheverry (E.), notaire à Bayonne; sans antécédents politiques, homme nouveau ; nous l'attendons à l'œuvre.

Laussat, propriétaire à Pau, a protesté devant les électeurs de son amour pour la République, mais s'est rangé en arrivant à l'Assemblée parmi ses adversaires.

HAUTES-PYRÉNÉES (6 représentants).

Vignerte, avocat, né à Bagnères-de-Bigorre, agé de quarante-trois ans, actuellement commissaire du Gouvernement ; a toujours fait au gouvernement déchu la guerre la plus vive, soit

dans les sociétés secrètes, soit les armes à la main. Il fut au nombre des accusés d'avril.

Dubarry, avocat; connu par ses opinions démocratiques avancées. Nommé l'un des commissaires du gouvernement après la révolution de Février, il a rempli avec zèle cette mission de confiance.

Recurt, maire-adjoint de Paris, est depuis longtemps un des chefs du parti républicain. M. Recurt est un médecin distingué et un homme de bien ; l'humanité, le désintéressement avec lequel il a exercé sa profession pendant un long séjour dans le faubourg Saint-Antoine lui ont créé de nombreux amis, qui sont venus grossir la belle majorité qui l'a porté à l'Assemblée constituante. Depuis la réunion de l'Assemblée, M. Recurt a été nommé ministre de l'intérieur ; pendant les journées de juin, il a donné les preuves d'un grand courage et a puissamment contribué à la reddition du faubourg Saint-Antoine. Il a depuis quitté le ministère de l'intérieur pour celui des travaux publics.

Lacaze (Bernard), avocat aux États-Unis avant de venir se fixer à Pau. Il saura développer avec talent à la tribune nationale les principes de législation auxquels son séjour en Amérique l'a initié depuis longtemps.

Cenac, médecin à Argèles, sous-commissaire du Gouvernement provisoire, appartient au parti républicain.

Deville père, notaire à Tarbes. Républicain de vieille date; capitaine sous Napoléon, reprit, après le licenciement de l'armée de la Loire, la carrière du barreau. La loyauté quelque peu rude de ses sentiments est depuis longtemps connue.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (5 représ.).

Picard, homme nouveau, appartient au parti républicain.

Guiter (Théodore), homme d'affaires, allié à la famille Arago, dont il partage les opinions; il arrive à la nouvelle Assemblée sous le même drapeau.

Arago (Emmanuel), fils de François Arago et avocat à la Cour d'appel de Paris. Après le 24 février, nommé commissaire extraordinaire à Lyon par le Gouvernement provisoire, nous n'avons pas trouvé qu'il fût à la hauteur de cette mission, qui présentait, il faut en convenir, d'immenses difficultés. M. Arago fils est un excellent républicain.

Arago (Etienne), frère de l'illustre savant, auteur dramatique, démocrate ardent, républicain ancien et de conviction. La place nous manque pour relater tous les services rendus à la cause du progrès par cet excellent citoyen. Porté par la révolution de Février à la

direction générale des postes, Etienne Arago a porté dans ces difficiles fonctions l'activité et la vive intelligence qui le distinguent si éminemment.

Lefranc, rédacteur en chef de *l'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, arrive à la Chambre sous le patronage de la famille Arago, dont il partage les opinions politiques avancées.

BAS-RHIN (15 représentants).

Liechtemberger, commissaire de la République dans le Bas-Rhin ; ce mandat ne pouvait être confié à des mains plus pures ; ancien et énergique républicain, un des meilleurs citoyens de la patriotique Alsace.

Kling, juge à Schelestad, un des membres les plus fermes de l'ancien parti radical, excellent républicain.

Coulmann, colonel d'artillerie à Strasbourg, un des membres les plus savants de la nouvelle Assemblée ; républicain ancien.

Schlosser, ancien et excellent républicain.

Martin (de Strasbourg), ancien avocat de Strasbourg, ancien député de cette ville en 1839, et depuis avocat à la Cour de cassation. Des raisons de santé, et sans doute aussi la politique de l'époque, avaient déterminé

M. Martin à donner sa démission de député.

M. Martin est un des plus ardents, des plus nobles et des plus capables représentants des idées républicaines, et sa place était marquée au premier rang à l'Assemblée constituante.

Foy, capitaine d'artillerie, âgé de 33 ans, appartient au parti républicain.

Lauth (Guillaume), républicain énergique, maire de Strasbourg.

Dorlan, opinion républicaine modérée.

Gloxin (Edouard), négociant à Strasbourg, l'un des membres les plus fermes du parti républicain dans l'Alsace.

Chauffour, avocat, professeur suppléant à la Faculté de droit; s'est mis au premier rang du mouvement le 24 février. Homme de cœur et de talent et franc républicain.

Champy, propriétaire à Rothau, était colonel de la garde nationale de Strasbourg lorsqu'elle fut dissoute; homme très-respecté, très-honorable et républicain de tout temps.

Boussingault. Sans opinion politique bien tranchée. Savant distingué, membre de l'Institut; très connu par ses expériences sur la chimie appliquée à l'agriculture.

Engelhardt de Niedbronn, directeur de forges, très-capable et excellent républicain.

WESTERCAMP, notaire à Wissembourg, ancien et pur républicain.

BRUCKNER, républicain comme tous les membres de la députation du Bas-Rhin.

HAUT-RHIN (12 représentants).

STRUCK, cultivateur à Lutterbach, appartient au parti démocratique, et viendra plaider à l'Assemblée nationale la cause des laboureurs de l'Alsace dévorés par l'usure et les impôts.

RUDLER, vigneron et commandant en retraite, républicain ancien, énergique, et qui a fait depuis longtemps ses preuves.

STOECHLÉ, curé à Rouffach. C'est un prêtre selon l'Evangile et qui a toujours pratiqué la sublime devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. M. Stœchlé appartient depuis longtemps au parti républicain et demande l'enseignement pour tous par l'Etat.

DOLFHUS (Emile), maire de Mulhouse; appartient au parti républicain modéré.

YVES, procureur général à Colmar. Son talent distingué, autant que son dévouement constant au triomphe des idées démocratiques, le désignaient au poste éminent que le Gouvernement provisoire lui a confié dès le lendemain de la Révolution. Il ne pouvait le confier à des mains plus dignes et plus habiles.

Kestner (Charles), fabricant à Thann, homme capable, énergique et digne à tous égards de faire partie de la patriotique représentation du Haut-Rhin.

Bardy (N.), juge d'instruction, républicain modéré.

Prudhomme, appartient au parti républicain.

Koenig, horticulteur, homme inconnu en politique, mais remarquable par ses connaissances spéciales et sa haute intelligence.

Chauffour (Louis), avocat à Altkirch, défenseur des idées démocratiques; ce représentant a toujours été compté parmi les hommes qui sont en Alsace à la tête du parti républicain.

Heuchel, docteur en médecine et agronome à Cernay, appartient depuis longtemps au parti républicain.

Hekeren, propriétaire, opinion républicaine modérée.

RHONE (14 représentants).

Laforest, notaire à Lyon, connu des Lyonnais par la fermeté et la constance de ses opinions libérales. Ce représentant, appelé, depuis le 24 février, par la confiance du Gouvernement provisoire, à un poste difficile, a su s'ac-

quitter de son mandat avec courage et dévouement.

Doutre, ouvrier typographe, intelligent et instruit, appartient au communisme. Nous voyons sans regret arriver des communistes à la représentation, nous sommes partisans de la liberté illimitée de discussion, et nous écouterons avec intérêt le développement des doctrines nouvelles.

Aubertier, ouvrier, chef d'atelier, impossible à classer en ce moment comme opinion politique.

Lortet, médecin, républicain, porté par le comité central de Paris.

Lacroix (Jules), riche industriel et grand propriétaire; on le dit assez indifférent à la forme gouvernementale, l'un des monopoleurs des mines de la Loire.

Mortemart, riche propriétaire, ex-député du Rhône, arriva à la Chambre au moment critique ; il doit à sa position honorable et indépendante, autant qu'à ses votes avec l'opposition, l'honneur de venir siéger à l'Assemblée nationale. Si ses nobles aïeux ont eu à se plaindre de l'ingratitude des rois, M. de Mortemart se souviendra de la reconnaissance du peuple.

Gourd, ancien capitaine de la jeune garde impériale et ouvrier ; libéral comme un vieux soldat.

Paullian, cultivateur, opinions républicaines modérées.

Benoit (Joseph), chef d'atelier; républicain montagnard.

Mouraud (Prosper), ingénieur; appartenait au parti radical; républicain ferme et modéré.

Chanay, avocat à la Cour d'appel de Lyon, s'est toujours fait remarquer parmi les chefs de l'opposition lyonnaise. Le Gouvernement provisoire, en lui confiant le poste aussi honorable que difficile de procureur de la République à Lyon, ne pouvait faire un meilleur choix.

Férouillat (Joannis), avocat, docteur en droit, né à Lyon le 4 mai 1820 et l'un des plus jeunes représentants de l'Assemblée. M. Férouillat était au 24 février depuis trois ans secrétaire de M. Bethmont : homme nouveau, il s'est présenté aux électeurs du Rhône dans les réunions, dans les clubs, et a conquis la députation par la persuasion et la puissance de la parole. Nous croyons savoir aussi qu'il a été fortement appuyé par les officiers publics qui craignent pour leur charge et qui voient en lui un défenseur de leurs priviléges. Nous croyons que M. Férouillat, qui a déjà conquis une position influente à la Chambre, n'oubliera pas qu'il y a quelque chose de plus sacré que les offices, c'est l'égalité. M. Férouillat est un républicain sincère, mais modéré.

Pelletier de Tarare, appartient à la fraction communiste.

Greppo, ouvrier en soie, capable et instruit. Républicain communiste.

SARTHE (12 représentants).

Trouvé-Chauvel, arrive pour la première fois dans une assemblée législative, mais un des chefs du parti républicain dans la Sarthe depuis longtemps. On n'a pas oublié son célèbre discours à l'ex-duc de Nemours ; c'est un homme plein de fermeté et d'énergie. Nommé préfet de police après le 15 mai, il vient de passer à la préfecture de la Seine.

Gasselin, maire de Chantenay, membre du conseil général de la Sarthe, de l'ancienne opposition libérale.

Lebreton (Jules), homme nouveau, opinions de l'ancienne gauche.

Hortensius de Saint-Albin, ex-député, très-ancienne et énergique opposition.

Beaumont (Gustave de), ex-député et l'un des membres les plus courageux de la dernière minorité; homme très-instruit et capable de rendre de grands services.

Lamoricière (le général Juchault de), ex-député, lieutenant général. Simple officier en

1830, il a gagné tous ses grades en Afrique, où il s'est fait une réputation écrite dans les bulletins depuis quinze ans. M. de Lamoricière est un brave officier que ses opinions politiques portaient à une opposition modérée, mais la République peut compter sur lui pour l'organiser comme pour la défendre. Il vient d'être appelé par M. Cavaignac au ministère de la guerre.

Haureau (Benjamin), journaliste, écrivain distingué, ancien radical et aujourd'hui républicain avancé.

Lorette. Nommé au Mans en remplacement de M. A. Marrast, M. Lorette est un républicein de la veille et de plus un homme instruit et très-capable.

Chevet, industriel, opinion républicaine modérée.

Gasselin de Fusnay, opinion de gauche.

Degousée, ingénieur civil ; républicain énergique et de vieille date, a lutté longtemps avec tous les hommes du *National*.

Langlais, avocat à Paris ; beaucoup de talent, beaucoup de modestie. Républicain du lendemain, mais sur lequel on peut compter.

SAONE-ET-LOIRE (14 représentants).

Mathieu, né à Mâcon ; membre du bureau

des longitudes et allié à la famille Arago. Républicain ferme et modéré, son opposition éclairée ne s'est jamais démentie.

Bourdon, né à Mâcon ; mécanicien, chef des travaux du célèbre établissement de Creuzot et décoré de la Légion-d'Honneur. M. Bourdon sera spécialement apte à traiter à la Chambre la question si importante de l'organisation du travail

Mathey, ancien notaire. Envoyé, en 1846, à la Chambre par le collége de Châlons-sur-Saône, M. Mathey vota constamment avec l'extrême gauche. Lors de la question du fameux banquet, il fut l'un des dix-huit députés de l'opposition qui furent d'avis de s'y rendre quand même et signa la mise en accusation des ministres. Nommé le 24 février commissaire du Gouvernement provisoire dans le département de Saône-et-Loire, il sut remplir son mandat avec habileté et dévouement.

Thiard, combattant de 1814, vétéran de l'opposition, avec laquelle il a toujours voté depuis son entrée à la Chambre ; M. Thiard, dont les talents diplomatiques sont aussi connus que le patriotisme, a été envoyé par le Gouvernement provisoire ambassadeur en Suisse.

Lacroix, républicain sincère. Nommé plusieurs fois député de Charolles, il vota constamment avec l'opposition, dont il était un des membres les plus actifs et les plus éclairés.

Rolland, s'est fait remarquer de bonne heure par ses travaux littéraires. Nommé, quoique jeune encore, maire de Mâcon par ses concitoyens, M. Rolland est ami et admirateur passionné de Lamartine, dont il partage toutes les idées.

Pézerat, médecin distingué; républicain sincère et modéré, aussi recommandable par ses vertus privées et politiques que par ses travaux scientifiques.

Boussin (Petit-Jean), juge de paix á Cuisery; connu depuis longtemps pour son attachement à la cause démocratique.

Reverchon, maire de Marigny-sur-Loire; a donné depuis longtemps des preuves d'une opposition éclairée. C'est un homme dont les principes sont aussi fermes que modérés.

Menand, vieux républicain blanchi sous les drapeaux de l'opposition avant la révolution de Juillet. Proscrit pendant de longues années pour s'être mêlé à une conspiration républicaine; amnistié sous le ministère Molé, M. Ménand, avocat distingué, a puissamment contribué depuis le 24 février à maintenir l'ordre dans le département de Saône-et-Loire.

Jeandeau, ouvrier mécanicien, républicain socialiste, le deuxième ouvrier envoyé à l'Assemblée par ce département.

Martin-Rey, négociant à Mâcon, instruit et capable, excellent républicain et socialiste.

Dariot, juge de paix du canton de Buxy, l'un des membres les plus anciens et les plus purs du parti radical ; exclu cependant des listes du comité central. Les électeurs l'ont vengé de cette ingratitude en le portant un des premiers sur la liste.

Bruys (Hippolyte), républicain ancien, a figuré dans la conspiration des poudres sous le dernier règne ; énergique et très-capable.

HAUTE-SAONE (9 représentants).

Minal, chef de bureau en retraite, opinion républicaine modérée.

Grammont (Ferdinand de), ex-député de l'ex-Chambre, a toujours voté avec l'opposition et appartenait au parti radical ; dévoué au pays et aux idées démocratiques.

Dufournel, ancien député de Gray, a toujours voté avec l'opposition ; c'est un homme éclairé qui a une grande expérience des affaires.

Milliotte, capitaine d'artillerie décoré de Juillet, a toujours appartenu au parti radical.

Guerrin, ancien député de Vesoul, avocat ordinaire, n'a pas été réélu à la dernière Chambre, où il avait voté avec l'opposition centre gauche dans la précédente législature.

Angar, maître de forges, appartient au parti rétrograde de l'Assemblée.

Noirot, avocat distingué du barreau de Vesoul, connu depuis longtemps par ses idées libérales, est appelé par ses connaissances à rendre de grands services.

Lelut. Sans opinion politique bien tranchée jusqu'ici, M. Lelut appartenait cependant au parti du progrès. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, médecin distingué, il a consacré sa vie à l'étude des maladies mentales. Il est surtout connu par la publication d'un livre sur cette matière, livre dans lequel il combat la doctrine de Gall.

Signart, commissaire du Gouvernement, républicain éprouvé.

SEINE (34 représentants).

Lamartine, la personnification la plus éminente et la plus pure du républicain français, naquit à Macon en 1790. Son imagination poétique se développa dans les voyages qu'il fit successivement en Italie. Le chantre immortel des *Méditations* et des *Harmonies* allait, en 1830, partir pour la Grèce avec une mission diplomatique, lorsqu'à la révolution de Juillet il rentra dans la vie privée.

Revenu de son voyage en Orient où il perdit

sa fille chérie, il entra, en 1834, dans la vie parlementaire. La facilité brillante de sa parole, dont il sait revêtir si merveilleusement ses opinions généreuses, empreintes d'un caractère de plus en plus démocratique, le placèrent bientôt à la tête des plus grands orateurs de la Chambre des députés. Son livre des *Girondins* publié il y a un an à peine, en mettant le sceau à sa réputation d'écrivain, le fit connaître et apprécier sous un nouveau jour. Désormais le peuple apprit à le connaître et put le compter parmi ses plus énergiques défenseurs. Au célèbre banquet de Mâcon du mois de juillet 1847, il vint proclamer des vérités politiques et sociales qui firent de Lamartine le pacifique précurseur de la révolution de Février; aussi la République le salua-t-elle dès son aurore et lui confia-t-elle une partie de ses destinées. Tant que le sort de la patrie sera entre des mains aussi pures, aussi généreuses, elle peut être fière et marcher à la tête des nations. Au moment où a paru cet ouvrage, M. de Lamartine venait d'être élu par plusieurs millions de voix, il était l'élu de la France entière. Aujourd'hui M. de Lamartine est sous le coup d'une injuste défaveur ; après avoir divisé et amoindri le pouvoir, on lui reproche de n'avoir pas été fort. Les partis rétrogrades espéraient qu'il n'avait saisi le pouvoir que pour le garder à leur profit, et ils ne lui pardonnent pas d'être resté sincèrement républicain démocrate. Patience ! l'histoire rendra justice à

l'écrivain, au grand homme d'État, une des gloires les plus pures de notre pays ; mais son éternel honneur sera d'avoir conduit la révolution de Février jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale sans avoir répandu une seule goutte de sang !

Arago (Dominique-François), né le 26 février 1786, à Estagel, près de Perpignan. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, membre de l'Académie des sciences et directeur de l'Observatoire, M. Arago s'est placé par ses travaux scientifiques au premier rang parmi les savants de l'Europe. D'un caractère ferme et indépendant, connu pour ses opinions républicaines, il n'a dû la conservation de ses places sous le gouvernement déchu qu'à l'impossibilité où l'on eût été de le remplacer. Placé au Gouvernement provisoire par la révolution de 1848, il fut chargé du ministère de la guerre et par intérim du ministère de la marine. Envoyé à l'Assemblée nationale par les départements de la Seine et des Pyrénées-Orientales. A fait partie de la commission exécutive jusqu'au 23 juin.

Garnier-Pagès, a hérité des sympathies qui s'attachaient au nom de son regrettable frère, ainsi que de son mandat à la Chambre des députés et de ses convictions républicaines. Ancien courtier de commerce, M. Garnier-Pagès doit à son travail une fortune indépendante. Placé à l'extrême gauche à la dernière chambre, il n'a pas

cessé de harceler les ministres. Porté au Gouvernement provisoire par la révolution du 24 février, il a d'abord été maire de Paris, et, lors de la démission de M. Goudchaux, il a accepté avec dévouement le ministère des finances. Nommé membre de la Commission exécutive, il a cédé le ministère des finances à M. Duclerc, puis s'est retiré avec ses collègues le 23 juin.

Marie (Alexandre-Thomas), né à Auxerre le 15 février 1787. Avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien bâtonnier de l'ordre, défenseur de Jeanne dans le procès des accusés de juin, et de Cabet; deputé de Paris à la dernière Chambre; à la révolution de Février membre du Gouvernement provisoire et ministre des travaux publics, M. Marie, par son désintéressement et ses lumières, est un des hommes qui honorent le plus le barreau de Paris. Par suite de la démission de M. Bethmont, il vient d'être nommé ministre de la justice.

Moreau. Né en 1791, notaire à Paris, maire du 7e arrondissement et député de Paris depuis 1835, M. Moreau a toujours voté avec l'opposition et loyalement rempli son mandat, mais il s'agit maintenant d'autres questions et d'autres devoirs, et nous craignons bien que M. Moreau ne soit plus à la hauteur de sa mission.

Carnot, fils de l'illustre Carnot de la Con-

vention nationale. Son père a sauvé la France, qui gardera toujours le respect de sa mémoire. M. Carnot, député de l'opposition dans la dernière chambre, a été porté au ministère de l'instruction publique par la révolution de Février. Son avénement au ministère a été signalé par un déluge de circulaires qui prouvent sa bonne volonté, sinon son expérience; pour nous, nous aurions préféré la qualité à la quantité. Il a maintenant quitté le ministère.

Duvivier (le général). Elève de l'Ecole polytechnique en 1814, il se battit contre les alliés. En 1830, il se trouva devant Alger et resta onze ans en Afrique, où il a conquis une partie de ses grades. Dès le 25 février, il offrit ses services à la République. Blessé pendant les terribles et déplorables journées de juin, Duvivier vient de succomber. C'est une perte nationale; ce n'était pas seulement un grand homme de guerre, c'était un patriote et un penseur, un caractère élevé, patient et fort.

Lasteyrie (Ferdinand), ex-député de Paris *extra-muros*, petit-fils de Lafayette, est resté constamment dans l'extrême gauche; il est homme d'esprit, parle facilement, et méritait l'honneur d'être nommé par le département de la Seine.

Vavin, ex-député de Paris, homme consciencieux, instruit et éloquent, sera très-utile à l'Assemblée nationale. Le Gouvernement pro-

visoire l'a chargé de l'immense liquidation de l'ancienne liste civile, fonction qu'il n'a acceptée qu'a condition qu'elle serait gratuite.

Berger, maire du IIe arrondissement de Paris, ancien député de la Seine, a pris une part glorieuse à la Révolution de Juillet; depuis il s'est fait constamment remarquer par une opposition ferme et modérée. M. Berger a été confirmé maire du IIe arrondissement par le gouvernement provisoire.

Buchez (Philippe-Joseph-Benjamin), né le 31 mars 1796, dans les Ardennes. Adjoint au maire de Paris le 24 février dernier. Publiciste, historien, M. Buchez a rendu d'immenses services à la cause républicaine; l'un des organisateurs des sociétés secrètes sous la Restauration, il a puissamment contribué à sa chute, sans être dupe en 1830 de la *meilleure des républiques*. A cette époque, M. Buchez ouvrit l'un des clubs qui furent presqu'aussitôt fermés. Il se réfugia dans la presse et publia l'*Histoire parlementaire de la Révolution*; il y a un an, il fonda la *Revue nationale*, recueil dont l'influence augmente de jour en jour. Le temps et l'espace nous manquent pour parler convenablement des travaux et des services de ce vétéran du parti républicain.

Cormenin (Louis-Marie de La Haye de), né à Paris le 6 janvier 1788, auditeur au conseil d'Etat le 1er janvier 1810. A la suite des évé-

nements du 20 mars, il donna sa démission et alla s'enfermer dans Lille en qualité de volontaire. Rentré après Waterloo au conseil d'Etat, ses études et ses travaux lui avaient conquis une grande réputation. Envoyé à la Chambre des députés en 1828 par le département du Loiret, ses connaissances administratives le faisaient regarder comme un des membres les plus utiles de la Chambre; il vota constamment avec l'opposition, et fut un des 221. C'est vers cette époque que se manifesta chez lui ce talent de pamphlétaire qui l'a placé à la hauteur de Paul-Louis Courier. Le 5 juin 1830, il fut réélu à Orléans à une immense majorité. Dans les premiers jours d'août 1830, il réclama une Assemblée constituante, et le 9 août il envoya à la Chambre sa démission de député, déclarant qu'il ne se reconnaissait pas le droit de faire un roi et une charte; mais les électeurs d'Orléans n'étaient pas à la hauteur de M. Cormenin, et il ne fut pas réélu. Envoyé depuis à la Chambre par d'autres départements, même par triple élection, il s'y est montré l'ennemi des abus et de cette monarchie qu'il n'avait pas voulu fonder. M. de Cormenin est l'un des hommes les plus considérables du pays, et l'un des candidats les plus sérieux à la présidence de la République.

Corbon, ouvrier sculpteur en bois, appartient au parti socialiste. Auteur d'un système d'association du travail, rédacteur en chef du

journal l'*Atelier*, M. Corbon est à la fois représentant de l'intelligence et du travail. Il est vice-président de l'Assemblée nationale.

Caussidière, ancien et énergique républicain, longtemps et souvent traqué par la police de Louis-Philippe. Il a enlevé l'hôtel de la préfecture de police le 24 février et s'y est installé d'accord avec le Gouvernement provisoire. M. Caussidière appartient au parti républicain socialiste; comme préfet de police il a su faire de l'ordre avec du désordre et a bien mérité de la ville de Paris. C'est un orateur original et pittoresque et d'une franchise, d'un bon sens qui n'excluent pas la finesse.

Albert, ouvrier mécanicien, membre du Gouvernement provisoire. C'est l'ombre de Louis Blanc; il n'agit, ne marche et ne parle que d'après lui. M. Albert appartient à la fois au parti montagnard et au communisme; compromis dans l'affaire du 15 mai, ce représentant est aujourd'hui à Vincennes.

Wolowski, avocat et professeur d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers. Polonais de naissance, qui a obtenu des lettres de grande naturalisation pour services rendus dans la science, M. Wolowski a combattu avec un grand succès, dans les clubs de Paris, les doctrines socialistes du Luxembourg.

Peupin, ouvrier horloger, membre du Conseil des prud'hommes de Paris. L'énergie de ses convictions politiques et sa haute intelligence des questions sociales en feront un des membres les plus utiles d'une Assemblée qui a pour mission de tout constituer et organiser.

Ledru-Rollin, né à Paris en 1806. Avocat et député de la Sarthe à la dernière Chambre. Porté par la révolution de Février au gouvernement provisoire, il s'est intallé au ministère de l'intérieur. Ses circulaires révolutionnaires, qui tenaient plus d'un dictateur que d'un simple ministre, ont excité de nombreuses réclamations. M. Ledru-Rollin appartient au parti montagnard, et ses mesures empreintes de violence, appliquées souvent par des hommes rudes, chez lesquels le patriotisme n'était pas toujours accompagné de l'intelligence suffisante, ont souvent été jugées avec sévérité. M. Ledru-Rollin est un homme de talent et d'avenir, et qui peut rendre les plus grands services à la cause démocratique.

Flocon (Ferdinand), journaliste, rédacteur de *la Réforme*, porté au gouvernement provisoire par la transaction qui avait pour but d'y introduire les nuances principales du parti républicain. Depuis la réunion de l'Assemblée M. Flocon s'est montré orateur facile et spirituel. Appelé au ministère du commerce et de l'agriculture, il a fait preuve de zèle et de ta-

lent et il a préparé des travaux auxquels son savant successeur rend la plus complète justice.

Blanc (Louis), auteur d'une histoire de la Révolution au point de vue républicain, dont le premier volume est un chef-d'œuvre ; auteur de l'*Histoire de Dix ans* et d'une brochure sur l'organisation du travail. Ecrivain distingué, dont les ouvrages ont préparé l'avénement de la République, et qu'on a vu avec faveur arriver au Gouvernement provisoire le 24 février. Les questions des salaires et du travail ont dû préoccuper tout d'abord le Gouvernement provisoire, et M. Louis Blanc s'est chargé, avec son collègue Albert, d'en trouver la solution. Toute la France connaît l'œuvre de M. Louis Blanc ; en voulant organiser le travail, il l'a désorganisé, et le tort n'en est pas à lui seul, car il n'a eu aucun moyen de rien fonder. Nous pensons que la question du travail, la plus difficile des temps modernes, ne devait pas être ainsi lancée à la légère ; mais le temps n'est pas venu d'écrire l'histoire du Gouvernement provisoire. Ecrivain de mérite, républicain socialiste, M. Louis Blanc est un homme sincère et convaincu.

Perdiguier (Agricol), compagnon menuisier, dit Avignonnais-la-Vertu. Ce courageux ouvrier a su se faire une éducation en même temps qu'il travaillait pour vivre. Honneur au double courage de cet excellent citoyen, bien

capable de faire rougir tant de gens riches encrassés dans leur ignorance et qui croient que l'argent est tout. Aûteur d'un livre très-remarquable sur le compagnonnage.

Coquerel, pasteur protestant ; il a défendu les droits du peuple, qui l'en a récompensé en le portant à l'Assemblée nationale. Sa profession de foi est l'expression la plus complète de cette noble devise de notre République : Liberté, égalité, fraternité.

Garnon, ex-député de Paris *extra-muros*, a toujours fidèlement rempli son mandat à la dernière Chambre en votant dans toutes les questions avec l'opposition.

Guinard, républicain de l'école de Carrel. La pureté de son caractère et la distinction de son esprit n'ont pas plus besoin d'être rappelées ici que ses principes républicains toujours les mêmes. Depuis le 24 février, il est installé à l'Etat-major et vient d'être élu commandant de l'artillerie de la garde nationale.

Lamennais (Félicité-Robert, abbé de), né à Saint-Malo le 19 juin 1782. Ordonné prêtre en 1816, à l'âge de trente-quatre ans, le premier de ses ouvrages qui lui acquirent une si haute et si juste célébrité ne parut que l'année suivante ; depuis il a publié ces écrits philosophiques et politiques si connus, et qui le posent comme un des rédacteurs de la future constitution. Si jusqu'à présent M. de Lamennais a été le plus grand penseur de notre époque, le

moment est venu où il peut, où il doit devenir un homme d'action. Dans une révolution, non-seulement républicaine mais aussi sociale, telle qu'est la nôtre, M. de Lamennais, par la haute indépendance de son caractère, son intelligence du présent et de l'avenir, et la profonde conviction empreinte dans tous ses écrits, devait être un des premiers appelés à l'Assemblée nationale.

Hugo (Victor), homme de lettres, poëte, académicien, une des gloires littéraires de la France et fils du général républicain de ce nom. M. Hugo a eu le tort énorme de solliciter et d'obtenir du gouvernement de Louis-Philippe un siége de pair de France. Nous aurions voulu voir le grand écrivain à la tête des hommes de l'avenir plutôt qu'à la suite des courtisans. Aujourd'hui encore un beau rôle pourrait être réservé à Victor Hugo, mais tout en désirant nous tromper, nous doutons qu'il le comprenne.

Boissel. Elu à Paris par 77,000 voix. Ancien pharmacien et ancien député du 12ᵉ arrondissement. M. Boissel est un très-riche propriétaire, de l'ancien parti libéral, mais aucunement démocrate. M. Boissel était l'organisateur du fameux banquet du 12ᵉ arrondissement, qui a été la cause ou le prétexte de la révolution de Février.

Lagrange, ancien ouvrier, âgé de soixante ans environ, prit une part importante aux

événements de Lyon sous le dernier règne. Persécuté, traqué par la police et les juges de Louis Philippe, son ardeur et son dévouement à la cause démocratique sont restés les mêmes. Entré le 24 février l'un des premiers à l'Hôtel-de-Ville, il en est resté gouverneur pendant quelques jours. Son attitude à l'Assemblée a été convenable et digne ; c'est un républicain socialiste, sincère et convaincu.

Goudchaux (Michel), banquier à Paris, ministre des finances après le 24 février. Il avait donné sa démission par suite d'un désaccord avec des membres du Gouvernement provisoire. M. Goudchaux est depuis longtemps lié avec les républicains du *National* et passe pour un habile financier ; de nouveau ministre des finances depuis le 28 juin.

Changarnier, lieutenant général, gouverneur de l'Algérie, étant à Paris le 24 février, s'est mis sans hésiter au service du Gouvernement provisoire. Excellent militaire et très-honnête homme, plutôt légitimiste que républicain. Il quitte le gouvernement de l'Algérie pour prendre le commandement de la garde nationale de Paris.

Thiers. (*Voir la Seine-Inférieure.*)

Bonaparte (Louis), démissionnaire. (*Voir la Corse.*)

Proudhon, à peu près inconnu avant le 24 février et l'un des chefs du parti socialiste,

que son incontestable talent et ses convictions sincères ont placé depuis peu à une grande élévation. Sans aucun doute les idées de M. Proudhon ne sont pas toutes réalisables; mais on ne doit pas oublier cependant que ce représentant a créé depuis plusieurs années deux grandes entreprises qui ont eu le succès le plus complet, et les hommes positifs, qui ne considèrent que les résultats, doivent lui en tenir compte. Son projet de banque d'échange, destinée à fonctionner sans argent et à rétablir le crédit public, a reçu l'entière approbation de M. E. de Girardin, qui est, comme homme d'affaires, une grande autorité. Nous ne pouvons ici examiner tous les ouvrages de M. Proudhon; mais nous pensons que le dédain ne suffit pas pour repousser le socialisme : il convient d'examiner, et, en admettant les applications possibles, de montrer le néant des utopies.

Leroux (Pierre), l'un des chefs du parti socialiste, auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique. Pierre Leroux est né à Paris; d'abord typographe, puis journaliste, il a été sous la Restauration l'un des fondateurs du *Globe*. Depuis il a largement participé au mouvement des idées qui préparaient la République. Nommé représentant dans les dernières élections de Paris, il n'a encore paru que deux ou trois fois à la tribune de l'Assemblée pour proclamer les grands principes de l'asso-

ciation et de la colonisation. Il n'a prononcé que des paroles de paix et de conciliation, et cependant la faction des modérés a lancé contre lui l'anathème et rejeté sur les socialistes la responsabilité des malheurs de juin. Nous, qui en tête de cet ouvrage avons demandé aux socialistes *de se faire comprendre avant de s'imposer*, nous demandons aux partisans des anciennes doctrines de vouloir bien écouter. De l'aveu de tous les hommes compétents et de bonne foi, la révolution de Février est une révolution sociale; c'est donc bien le moins d'entendre les socialistes! Depuis sa réunion l'Assemblée et avant elle le gouvernement provisoire ont pris plusieurs mesures qui ne sont autre chose que des applications plus ou moins heureuses du socialisme... M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, l'Assemblée nationale ne doit pas faire du socialisme sans le vouloir; si elle en fait, qu'elle écoute les maîtres et que, tout en rejetant les idées inapplicables elle s'empare des applications possibles et fasse ainsi preuve de bonne volonté pour les classes souffrantes et de respect pour les hommes dont la vie s'est usée en travaillant à améliorer leur sort. Pierre Leroux est un homme de paix, de conviction, de dévouement; un orateur clair, concis, plein de charmes, un peu mystique peut-être; c'est en outre un écrivain de premier ordre qui demande pour le peuple non-seulement la vie matérielle, mais la vie d'intelligence et de sentiment.

SEINE-INFÉRIEURE (19 représentants).

LEFORT-GONSOLLIN, ancien député de Rouen, a toujours voté avec l'opposition ; il a courageusement dévoilé à la Chambre les scandales de certains marchés dans l'administration de la marine. Ses révélations n'ont pas été stériles, et ont amené de sévères investigations sur tous ces honteux tripotages.

MORLOT, négociant, armateur au Hâvre ; esprit libéral, éclairé, depuis longtemps défenseur des idées démocratiques ; connaissances commerciales très-étendues.

DESJOBERT, ancien député de Neufchâtel, a toujours voté avec l'opposition. Il s'est fait à la Chambre une espèce de réputation par l'opiniâtreté avec laquelle il a toujours combattu l'occupation de l'Algérie. Il est heureusement resté seul de son avis.

OSMONT, ex-député de Dieppe, a toujours voté à la Chambre avec l'opposition ; c'est un républicain modéré.

LEBRETON, ouvrier à Rouen ; appelé à représenter et défendre les intérêts sacrés des travailleurs ; on nous assure qu'il est digne de sa mission.

LEVAVASSEUR (Charles), négociant, manufacturier, possède une immense fortune, a d'excellentes intentions et votait avec la gauche ; mais jamais on ne trouvera dans ce représentant l'étoffe d'un républicain.

GRANDIN (Victor), ex-député d'Elbeuf, ma-

nufacturier expérimenté, esprit hardi et incisif; grand adversaire de la corruption et de tous les tripotages de chemins de fer. M. Grandin a rendu des services au pays et en rendra encore à la République.

Germonière, négociant à Rouen, homme possédant de profondes connaissances commerciales.

Cécile, vice-amiral, inconnu jusqu'à présent comme homme politique; c'est un marin aussi brave qu'expérimenté, qui s'acquitta naguère avec honneur de sa mission en Chine.

Lefebvre (Pierre), manufacturier à Yvetot et propriétaire. Opinion centre gauche.

Girard, maire d'Yvetot; opinions politiques libérales fermes et énergiques.

Dargent (Charles), agronome distingué. C'est à notre avis un grand bien que d'envoyer à l'Assemblée des hommes qui, comme M. Dargent, connaissent l'agriculture et en prendront sérieusement les intérêts.

Bautier, maire de Dieppe; ancienne opposition radicale, homme ferme et capable.

Desmarets, ouvrier à Deville, a su par son activité et son intelligence s'élever au grade de contre-maître. Sa nouvelle position lui a permis de perfectionner ses heureuses qualités. Sa nomination à l'Assemblée est un honneur rendu au travail.

Senart, avocat à Rouen, bâtonnier de l'ordre;

jurisconsulte éminent et l'honneur du barreau de cette ville. Nommé aussitôt après la révolution de Février procureur général à Rouen, M. Senart a accepté par dévouement; mais vers les premiers jours d'avril des dissentiments avec un fonctionnaire supérieur du département l'avaient amené à donner sa démission. Il n'était pas encore remplacé lorsqu'éclata l'insurrection de Rouen. En présence du danger, M. Senart a repris ses fonctions, et avec la fermeté et l'énergie qui lui sont ordinaires, il s'est rendu sur tous les points où sa présence pouvait être utile. M. Senart, appelé en juin à la présidence de l'Assemblée, a été pendant les funestes journées des 23 au 27 continuellement à la hauteur de sa mission, et il a, le 28, accepté le ministère de l'intérieur, sous la présidence du général Cavaignac. Depuis, M. Senart a présenté un projet de loi sur la presse qui ferait de lui le Peyronnet de la République s'il était adopté sans modifications. Son projet de loi sur les clubs est dans le même esprit; proclamer le droit de réunion et l'entourer d'un labyrinthe de chicanes c'est manquer de franchise; on lui a dit avec raison: *Si les clubs vous font peur, fermez les.*

Randoing (Camille), manufacturier à Elbeuf; d'opinion politique peu tranchée, mais très au courant des questions de salaires et de production, et très-capable de faire prévaloir les idées pratiques.

Loyer, comme la plupart de ses collègues de la Seine-Inférieure, assez tiède républicain et peu à la hauteur des questions spéciales mises à l'ordre du jour par la révolution de Février.

Thiers, né en 1797, avocat d'abord, puis journaliste et l'un des fondateurs du *National* en 1829 ; sous-secrétaire d'Etat en 1830, sous le ministère Laffitte ; auteur de l'*Histoire de la Révolution* et de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire;* écrivain de premier ordre, financier, homme d'Etat, excellent et spirituel orateur, mais sans cœur et sans entrailles. Deux fois président du conseil sous Louis-Philippe, il a fait preuve d'indépendance, tout en se montrant l'ennemi acharné des républicains. M. Thiers est un esprit révolutionnaire, mais juste assez pour ce qui convient à son ambition et à la réalisation de ses plans. M. Thiers est déjà dans l'Assemblée le chef du parti qui se compose des anciens opposition dynastique, des légitimistes et des égoïstes qui veulent une république à leur image et à leur taille uniquement pour l'exploiter.

Dupin (Charles) (ex-baron), ex-pair de France, président de plusieurs sociétés industrielles, le plus infatigable groupeur de chiffres connu et le cumulard le plus audacieux du dernier règne. Un peu de dignité seulement aurait fait comprendre à M. Dupin que sa carrière politique était finie et qu'il ne pouvait rien pour l'organisation de la démocratie.

SEINE-ET-MARNE (9 représentants).

Lafayette (George), ancien membre de la Chambre des députés, n'a jamais manqué à sa patriotique origine. Après avoir, sous l'Empire, abandonné l'état militaire pour entrer dans la carrière parlementaire, il fit avec son père le voyage d'Amérique, et depuis son retour a toujours combattu avec l'opposition, dont il était un des plus fermes soutiens.

Lafayette (Oscar), petit-fils du général, fils de George Lafayette. Dans cette famille, le patriotisme et le dévouement à la France sont héréditaires.

Drouin de l'Huys, député à la dernière Chambre; votait avec l'opposition.

Lasteyrie (Jules), ex-député, allié à la famille de Lafayette dont il a épousé la petite-fille. Indépendant, éclairé, a toujours voté avec l'extrême gauche.

Portalis (Auguste), ancien député, ancien conseiller à la Cour royale de Paris. Il a constamment marché et voté avec l'extrême gauche. Au 24 février, ses amis du *National* ne l'ont pas oublié, et il a été fait procureur général près la Cour d'appel de Paris; mais il a depuis donné sa démission.

Chapon, ancien meunier, président du tribunal de commerce de Meaux; ancienne opposition.

Bastide (Jules), ancien rédacteur en chef du *National*, collaborateur de M. Buchez dans la *Revue nationale*, ami de Carrel, de Trélat, de Cavaignac, homme de talent et de cœur, acteur dans toutes les luttes contre la Restauration et le gouvernement de Louis-Philippe ; républicain ardent, ancien, éprouvé. M. Bastide est maintenant ministre des affaires étrangères.

Auberger, cultivateur à Malassis ; opinion républicaine modérée.

Bavoux, avocat, fils de l'ancien député républicain.

SEINE-ET-OISE (12 représentants).

Pigeon, cultivateur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, appartient depuis longtemps au parti radical.

Durand (Hippolyte), commissaire du Gouvernement provisoire, républicain qui, dans ses délicates fonctions, a su faire preuve de beaucoup de tact et de fermeté.

Landrin, avocat à la Cour royale de Paris avant le 24 février, et depuis commissaire du Gouvernement près le tribunal de première instance. Républicain ancien et énergique.

Lécuyer, de Corbeil, ouvrier mécanicien, vient compléter la phalange des travailleurs

que la Révolution fait entrer dans les affaires publiques.

Luynes (de), amateur éclairé des arts qu'il encourage avec libéralité ; grand propriétaire, très-honorable et très-estimé, qui servira loyalement la République.

Lefèvre, maître de poste à Rambouillet, nouveau dans les débats politiques et d'opinion très-modérée.

Besançon, notaire à Poissy, appartient depuis longtemps au parti radical.

Berville. Depuis 1815 M. Berville est dans l'opposition, et s'est fait connaître d'abord comme l'un des plus brillants avocats du barreau de Paris. Nommé, en 1830, avocat général à la Cour royale de Paris, il n'en est pas moins resté dans l'opposition de gauche, et tel était le respect qu'inspirait son caractère que les ministres du gouvernement déchu n'ont jamais osé le destituer. M. Berville est un magistrat intègre, de mœurs douces et d'un caractère ferme ; c'est dans toute l'acception du mot un homme de bien.

Pagnerre, est du nombre des heureux qui, en soutenant leurs principes politiques, ont su faire leurs affaires. Comme éditeur spécial des publications libérales et des écrits républicains, il a rendu de grands services à la cause du progrès. M. Pagnerre a été secrétaire du Gouvernement provisoire ; c'est un homme ferme et républicain de conviction. Les servi-

ces qu'il a rendus depuis la Révolution sont réels, et la capitale se devait de le comprendre dans les trente-quatre qu'elle envoyait à l'Assemblée.

Rémilly (de), ancien maire de Versailles, ancien député de Seine-et-Oise. Auteur de plusieurs propositions de réforme présentées avec une courageuse persévérance, M. de Rémilly est, en outre, auteur de la proposition d'imposer la race canine.

Barthélemy-Saint-Hilaire, membre de l'Institut, ancien républicain ; a signé en 1830 la protestation des journalistes, et plus tard écrivit avec Carrel dans le *National*. Le Gouvernement provisoire l'a nommé chef de son secrétariat.

Flandin, avocat à la Cour royale de Paris, et depuis la Révolution de février avocat général à la Cour d'appel ; depuis longtemps dans l'opposition.

DEUX-SÈVRES (8 représentants).

Baugier, maire de Niort, républicain ancien et énergique ; toujours au premier rang dans les luttes de l'opposition.

Blot, ancien fabricant, appartient depuis longtemps au parti républicain.

Boussi, avocat à Bressuire, de l'ancien parti radical, ferme et excellent républicain.

Charles aîné, cultivateur; excellent patriote, éprouvé dans les luttes contre l'ancien gouvernement. Appartient au parti républicain.

Chevallon (Alexandre), fabricant de chaux, l'un des membres les plus énergiques du parti républicain dans les Deux-Sèvres.

Demarçay; ex-député de l'opposition radicale; excellente nomination.

Méchain, ex-député, commissaire du Gouvernement provisoire, a toujours rempli son mandat avec fermeté et indépendance.

Richard (Jules), propriétaire, depuis longtemps du parti républicain.

SOMME (14 représentants).

Creton, ex-député de l'opposition de gauche, très-conciencieux, et qui a fidèlement rempli son mandat dans la dernière Chambre.

Beaumont (de), ex député de l'opposition Barrot; partisan de cette politique étroite qui voulait toujours que ses hommes fussent *possibles*, mais que la Révolution n'a pu éclairer.

Porion, appartenait à la nuance centre gauche avant la révolution de Février.

Gauthier de Rumilly, de l'opposition avancée de la dernière Chambre, a constamment voté contre le ministère Guizot, et l'un de ceux dont la révolution de Février a dû faire des républicains sincères mais modérés.

Tillette, de Clermont, ancien député, ancienne opposition.

Magnier. Nous demandons mille pardons aux nouveaux députés de la Somme, mais dans le département même on n'est pas d'accord pour les classer ; nous pensons cependant pouvoir indiquer M. Magnier comme républicain modéré.

Blin de Bourdon, ex-député, envoyé à la Chambre par les légitimistes, votait souvent avec les ministres et n'aurait pas dû obtenir un siége à l'Assemblée nationale.

Allart, ex-député de l'ancienne opposition de gauche.

Morel-Cornet, homme nouveau ; opinions libérales modérées.

Delattre (Paul), manufacturier à Rambouillet et membre du conseil d'arrondissement d'Abbeville ; opinion centre gauche.

Randoing, fabricant de drap et membre du conseil général de la Somme, chevalier de la Légion d'Honneur ; opinions politiques très-modérées.

DE Fourment, propriétaire ; sans opinion bien prononcée.

Dubois (Amable), ancienne opposition de l'ancienne gauche.

Labordère, inconnu.

TARN (9 représentants).

D'Aragon, ex-député, de l'opposition avancée.

Gisecard, négociant, chîmiste, président du tribunal civil d'Alby : appartenait au parti radical bien avant le 24 février.

Carayon-Latour, ancien député centre gauche, très-riche propriétaire et capitaliste, mais pas républicain.

Tonnac, capitaine du génie, homme de science ; opinions modérées.

Devoisins (Et.), propriétaire, sur lequel nous recevons des renseignements contradictoires qui nous obligent à nous abstenir.

Mouton (l'abbé), directeur du séminaire d'Alby ; appartient au parti légitimiste.

Rey, colonel du 60me de ligne, militaire instruit, appartient au pays avant tout.

Saint-Victor, républicain modéré.

Puységur (Victor de), propriétaire ; appartient au parti légitimiste.

TARN-ET-GARONNE (6 représentants).

Malleville (Léon de), ancien député, l'un des esprits les plus distingués et les plus incisifs de l'opposition. Il a toujours été le plus in-

fatigable flétrisseur de toutes les corruptions dont s'est rendu coupable le gouvernement déchu.

Faure (de Castel-Sarrazin), depuis longtemps dans l'opposition. Républicain de la nuance du *National.*

Roux, commandant de la garde nationale, ferme et énergique. Opinion excellente.

Detour, avocat, républicain modéré.

Cazalès (l'abbé), supérieur du grand séminaire, d'un talent élevé, appartient au parti légitimiste.

Delbrel, avocat à Moissac, appartient au parti républicain.

VAR (9 représentants).

Morel-Marcellin, propriétaire; républicain ancien.

Guignes (Lucien), commissaire de la République dans le Var; excellent et ancien républicain; impliqué en 1834 dans le procès d'avril, rédacteur en chef de *l'Ere nouvelle,* a subi plusieurs condamnations pour la cause démocratique; homme éclairé et convaincu.

Marius (André), ouvrier du port; pur et sincère républicain.

Alleman aîné, homme nouveau, d'opinion modérée.

Arnaud (Henri), confiseur, patriote ferme et indépendant. Appartient à la cause démocratique.

Philibert, d'opinions politiques très-modérées.

Casy, amiral, brave et savant militaire, dévoué au pays, et d'opinion modérée.

Baume (Edmond), avocat, appartient au parti républicain modéré.

Arène, commissaire de la République, républicain démocrate.

VAUCLUSE (6 représentants).

Laboissière (Paul), ancien député radical, qui a été confondu dans nos renseignements avec M. Laboissière, administrateur du département de l'Eure; ce sont tous deux d'excellents républicains.

Raspail (Eugène), neveu du célèbre chimiste, ingénieur civil, excellent républicain.

Reynaud-Lagardette, de Bollène, appartient depuis longtemps au parti républicain.

Pin (Elzéar), avocat; depuis longtemps du parti radical, excellent républicain.

Gent, nommé en remplacement du repré-

sentant Agricol Perdiguier, qui a opté pour Paris ; ancien commissaire du Gouvernement provisoire, ardent et sincère républicain.

Bourbousson, médecin à Jablet, républicain énergique, ancien et éprouvé.

VENDÉE (9 représentants).

Lépinay (l'abbé de), grand-vicaire à Luçon, vient représenter dans l'Assemblée les intérêts du clergé et du parti légitimiste; c'est un homme éclairé et d'un talent distingué.

Grelier Dufougerais, propriétaire. Appartient au parti légitimiste.

Mareau (Théodore), filateur à Mortagne, opinions modérées, légitimiste.

Desfontaines (Guy), ancien magistrat démissionnaire , légitimiste très-prononcé et représentant des vieilles idées vendéennes.

Rouillé (Emile), avocat-fermier. Cette nouvelle variété de l'avocat est la nullité même, et les légitimistes, plus hardis que les plaideurs, ont consenti à lui donner une cause à défendre : c'est la première ; mais malheureusement c'est celle du pays !

Bouillé de l'Ecluse, écrivain légitimiste.

Luneau, ex-député de la Vendée ; homme instruit, énergique et indépendant, a toujours

servi et défendu la cause de la liberté et de la démocratie.

DETINGUY, dirige le journal ultra-légitimiste *le Propagateur vendéen.*

PARENTEAU (Armand), agronome, membre de plusieurs sociétés d'agriculture. Républicain sincère et modéré.

VIENNE (8 représentants).

DRAULT, ex-député de Poitiers, de l'ancienne opposition constitutionnelle.

BONIN, ex-député de Civray, membre de l'opposition de la gauche.

BARTHÉLEMY, commissaire du Gouvernement et membre du conseil général, citoyen généralement estimé, dont le patriotisme ne date pas du 24 février.

BÉRANGER, avocat à Loudun, de l'opinion représentée par *le National.*

BOURBEAU, maire de Poitiers. Opinions politiques très-modérées.

PLEIGNARD, avocat, juge à Guéret, de l'ancienne opposition radicale, très-bonne nomination.

JUNYEN, ex-député de Montmorillon, votait avec la gauche.

Jeudi, propriétaire, opinions libérales modérées.

HAUTE-VIENNE (8 représentants).

Maurat-Ballange, ex-député de l'opposition et commissaire du Gouvernement provisoire le 25 février. M. Maurat-Ballange n'a pas voulu accepter la solidarité de la dernière circulaire de M. Ledru-Rollin sur les élections; il a envoyé sa démission de commissaire. Ce représentant n'en a pas moins été élu à une grande majorité.

Corally, ex-député de l'extrême gauche, que ses affaires personnelles avaient forcé d'abandonner la députation. On n'a jamais reproché à M. Corally de manquer de patriotisme et d'ardeur pour soutenir les idées républicaines.

Frichon aîné, propriétaire, connu par ses honorables antécédents politiques, républicain à idées politiques modérées.

Brunen, né à Limoges en 1812, ancien élève de l'Ecole polytechnique et capitaine d'artillerie, auteur de plusieurs publications remarquables sur l'Algérie. Opinion modérée.

Allègre, citoyen recommandable, ami de l'ordre et de la liberté, mais pur montagnard.

Tixier, ancien député de l'opposition, homme plein d'énergie et de courage, qui a

fait preuve d'une grande fermeté dans les déplorables événements de Limoges. Honneur à lui ! car il n'a pas cédé aux menaces de l'intimidation.

Bac (Théodore), avocat, républicain plein d'énergie et de talent. Il a défendu madame Lafarge.

Dumas, colonel en retraite, vieux soldat de l'Empire, dont les principes patriotiques sont connus depuis longtemps ; républicain modéré.

VOSGES (11 représentants).

Doublat, ancien député de l'opposition, tiers-parti. Riche propriétaire, appartient à la trop nombreuse catégorie des égoïstes, et pas le moins du monde républicain.

Buffet fils, avocat, opinions politiques très-modérées jusqu'à être rétrogrades.

Forel, filateur, industriel habile et d'opinion de l'ancienne gauche.

Boulay (de la Meurthe), fils du conventionnel de ce nom, ex-député de Mirecourt, ex-colonel de la XIe légion de la garde nationale de Paris, a toujours voté avec l'opposition de gauche; n'est aucunement républicain.

Hingray, libraire, colonel de la Xe légion de Paris, né dans les Vosges, connu depuis long-

temps par ses opinions démocratiques avancées.

Nagean, avocat à Épinal. Toujours des avocats modérés, sans couleur et sans cocarde ; nous craignons vraiment que l'Assemblée ne devienne une tour de Babel avec cette troupe de parleurs sans opinions et sans idées.

Turk (Léopold), médecin à Plombières, après avoir été vétérinaire, agriculteur et manufacturier. Honnête homme, franchement républicain avec des idées décousues et excentriques.

Nouel, avocat à Saint-Dié, membre du conseil d'arrondissement, opinion de l'ancien centre gauche.

Falatieux, maître de forges à Bains, très-honorablement posé dans les Vosges, excessivement modéré.

Huot, avocat. Opinion de l'ancienne gauche.

Braux, tout à fait inconnu.

YONNE (9 représentants).

Rampou-Lechin, nommé en remplacement de M. Cormenin, arrive avec une ancienne réputation de patriotisme et de talent, et doit être classé comme un sincère républicain.

Guichard, riche propriétaire à Joigny, près Sens, maire de Sens depuis la révolution de Fé-

vrier. C'est un républicain de vieille date qui échoua aux dernières élections contre M. Vuitry, candidat ministériel.

LARABIT, ancien député de l'opposition la plus avancée, homme aussi remarquable par les services qu'il a rendus au pays que par ses talents spéciaux. Il a été, depuis la révolution de Février, nommé secrétaire général du ministère de la guerre, où il a rendu de grands services.

BONAPARTE (Louis), démissionnaire.
(*Voir la Corse.*)

ROBERT, d'Auxerre, commissaire du Gouvernement, républicain de vieille date, s'est acquitté avec beaucoup de discernement et de modération des fonctions délicates qui ont été confiées à son patriotisme par le Gouvernement provisoire.

RATHIER, avoué à Tonnerre, homme politique nouveau dont les sentiments démocratiques sont connus depuis longtemps.

VAULABELLE (Achille), né dans le département de l'Yonne; écrivain remarquable, talent consciencieux et plein de courage, auteur de l'*Histoire des deux Restaurations*, ouvrage devenu populaire. M. Vaulabelle vient d'être appelé au ministère de l'instruction publique.

CHARTON (Édouard), homme de lettres, né à Sens, directeur du *Magasin pittoresque*. Ré-

publicain appartenant à l'école socialiste, ancien ami de M. Carnot, qui se l'est attaché en qualité de secrétaire général, tant qu'il a été au ministère de l'instruction publique.

Carreau, homme nouveau, mais d'excellentes intentions, républicain modéré.

ALGÉRIE (4 représentants).

Barrot (Ferdinand), avocat du Trésor sous la monarchie comme sous la République, ex-député du centre gauche. La famille Barrot a pour maxime de cumuler les honneurs de l'opposition et les profits du pouvoir, et nous ne doutons pas de sa bonne volonté à exploiter le budget de la République comme elle a exploité celui de la monarchie.

Didier, substitut du procureur général à Alger et sans antécédents politiques connus, mais chargé avant tout de faire prévaloir les intérêts de la colonie ; car en Algérie on ne se préoccupe pas de la monarchie ou de la République : la colonie veut être française avant tout et rester le moins possible sous le régime du sabre.

Prébois (de), ancien officier de grand mérite, comme ses autres collègues de la représentation d'Afrique, semble s'être dévoué à une seule question : l'assimilation complète de l'Algérie à la France.

RANCÉ (de), ancien militaire et propriétaire en France et en Algérie, s'est présenté avec dévouement pour défendre les intérêts de la colonie, si complétement oubliés jusqu'ici; élu représentant, il a tout d'abord énergiquement rempli son mandat.

La rapidité avec laquelle nous avons recueilli nos documents ayant pu donner lieu à quelque erreur. toute réclamation sera admise, et après examen il y sera fait droit s'il y a lieu.

LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

COMPOSANT

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

SESSION DE 1848.

A

Page

FAUVEAU (Finistère), pass. de la Madeleine, 4. 46
FAVANT (Gard), rue des Poulies, 6. 48
FAVART (Corrèze), rue du Port-Mahon, 10. 29
FAVRE, Ferdinand (Loire-Inférieure), rue des Bons-Enfants, hôtel de Nantes. 71
FAVRE, Jules, (Loire) rue de Choiseul, 9. 69
FAVREAU (Loire-Inférieure), rue de la Victoire, 48. 72
FAYOLLE (Creuse), boulev. des Capucines, 13. 35
FAYET (Lozère), à l'Archevêché. 77
FERRAND (Marne), rue du Bouloi, 17. 84
FERROUILLAT (Rhône), rue Mondovi, 1. 117
FERRY (Meurthe), rue Villevêque, 25. 87
FEUILLHADE-CHAUVIN (Gironde), rue de Tournon, 8. 55
FLANDIN (Seine-et-Oise), r. Louis-le-Grand, 18. 145
FLEURY (Indre), quai Voltaire, 5. 60
FLYE (Oise), r. de Grenelle-Saint-Germain, 16. 100
FLOCON (Seine), r. Jean-Jacques-Rousseau, 1. 131
FOUQUETEAU (Indre-et-Loire), rue de l'Université, 44. 61
FOREL (Vosges), rue de Courcelles, 38. 154
FOURMENTIN (Pas-de-Calais), rue Saint-Honoré, 373. 104
DE FOURNAS (Finistère), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 53. 47
FOURNAS aîné (Morbihan), rue Lavoisier, 1. 91
FOURNEYRON (Loire), rue Neuve-Saint-Georges, 12. 69
FOURNIER (Loire-Inférieure), boulevard Bonne-Nouvelle, 34. 72
FOY (Bas-Rhin), rue Tronchet, 2. 113
FRICHON (Pas-de-Calais), rue du Bac, hôtel des Missions Etrangères. 104
FRESLON (Maine-et-Loire), rue Jacob, 22. 79
FRESNEAU fils (Ille-et-Vilaine), rue Casimir Périer, 11. 58
FRICHON aîné (Haute-Vienne), rue du Helder, 14. 153
FROUSSARD (Isère) à Passy. 63

G

I

J

K

L

Page

S

T

V

A la même Librairie.

Bibliothèque des Sciences et des Arts

Ou l'Instruction sur les Sciences et les Arts

Mise à la portée de tout le monde.

Par MM Arago, Adhémar, Ajasson de Grandsagne, d'Arcet, Becquerel, Beudant, Gay-Lussac, J.-J. Garnier, Orfila, V. Parisot, Payen, etc. membres de l'institut, d'Académies et de Sociétés savantes, professeurs, etc. — Prix du vol. in-18 de 250 à 300 pages, avec planches, 1 fr.

Chaque volume peut s'acheter séparément.

SCIENCES GÉNÉRALES. — Art d'étudier avec fruit, 1 vol. — Philosophie des Sciences, 1 vol. — Notions générales sur l'Industrie, 1 vol. — Secret de l'invention dans les Arts, ou l'Art d'observer. 1 vol.

MATHÉMATIQUES. — Arithmétique, 1 vol. — Géométrie, avec 400 figures dans le texte, 2 vol. — Algèbre et Logarithmes, nouvelle édition, 1 vol.

COMMERCE. — Principes généraux de Commerce, 1 vol. — Tenue des Livres, nouvelle édition, revue avec soin, 1 vol. — Traité du Change et des opérations de Banque, 1 vol.

DESSIN. — Traité du dessin et de la Perspective, 1 vol. de texte avec 42 figures et 2 atlas oblongs, contenant 209 figures en 62 planches (nouvelle édition des atlas), 3 vol.

MÉCANIQUE. — Introduction à la Physique et à la Mécanique, contenant 54 figures, 1 vol. — Mécanique des Fluides, avec 89 figures, 2 vol. — Mécanique des Solides, contenant 91 fig., 1 vol. — Traité des Machines à vapeur, avec 204 fig., 3 vol.

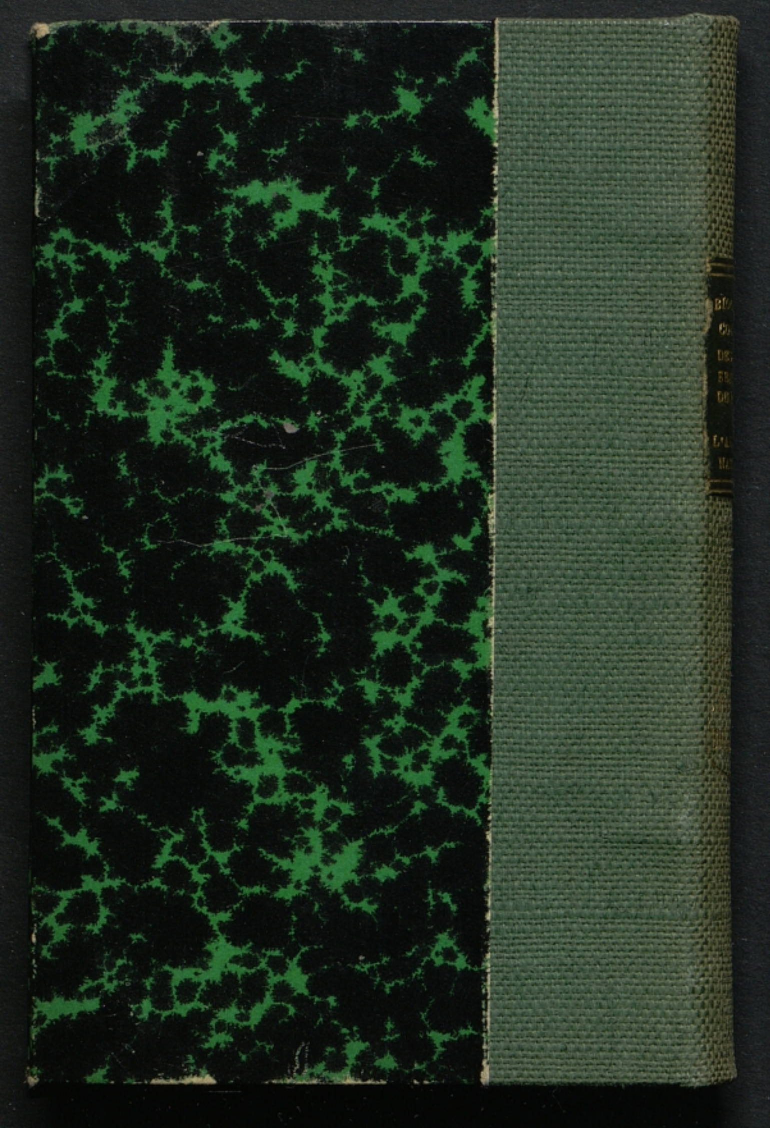
SCIENCES NATURELLES. — Géographie physique, avec 3 cartes sur acier, 1 vol. — Révolution du Globe, avec cartes et figures, 2 vol. — Ossements et Coquilles fossiles, avec 151 figures, [illegible] — Cours de Botanique, avec 60 figures dans le texte, 2 vol.

MARINE. — Traité et Dictionnaire de Marine, avec 94 fig., 2 vol.

PHYSIQUE. — Traité de la Chaleur, partie théorique, 1 v. — Applications de la Chaleur, 1 vol. — Atlas des Applications de la Chaleur renfermant en 164 figures tous les appareils propres à cette matière, 1 vol. — Traité de la Lumière, contenant 85 fig., 1 vol. — Électricité, avec un grand nombre de fig.

CHIMIE. — Histoire de la Chimie, 1 vol. — Laboratoire, avec 7 pl., 1 vol. — Philosophie chimique, 1 vol. — Manipulations chimiques, avec figures, 1 vol. — Chimie inorganique, 4 vol. — Chimie organique, 5 vol. — Chimie animale, 1 vol. — Chimie agricole, 1 vol. — Chimie amusante, 1 vol.

Paris, imp. René, r. de Seine, 32.



BIOGRAPHIE
COMPLÈTE
DES REPRÉ-
SENTANTS
DU PEUPLE
A
L'ASSEMBLÉE
NATIONALE

